

Vol. V

Québec, Novembre 1924

No 7

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

LE VIEUX QUÉBEC



Une vue du vieux Québec prise vers 1850 à l'endroit où se trouve aujourd'hui notre grande "véranda municipale"

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.

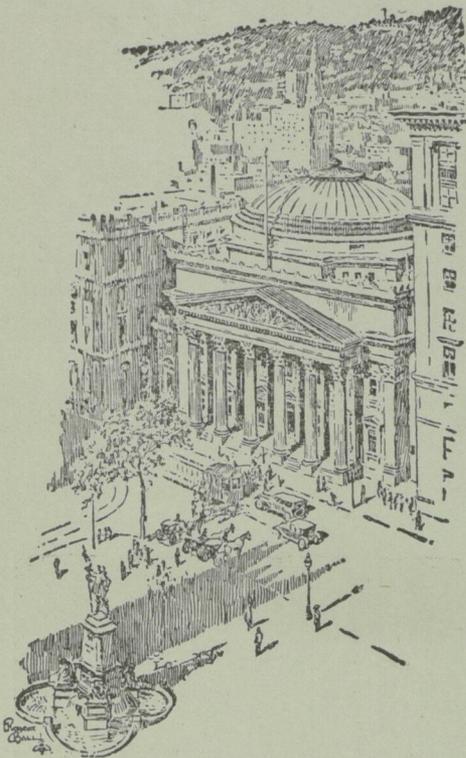
PRIX: 25 SOUS L'EXEMPLAIRE

BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

DEPARTEMENT D'EPARGNE

La BANQUE DE MONTREAL a un département d'épargne dans chacune de ses succursales au Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.



Crédit Foncier Franco-Canadien

AGENCE DE QUÉBEC

ARGENT

A

PRETER

sur Propriétés de ville et Terres en culture. Conditions spéciales pour prêts aux Fabriques, Institutions religieuses et Commissions Scolaires.

La Société ne charge AUCUNE COMMISSION. Ses taux d'INTERET sont BAS et son SYSTEME D'AMORTISSEMENT est reconnu comme étant LE PLUS AVANTAGEUX.

Pour renseignements, s'adresser aux bureaux de la Société.

96, RUE ST-PIERRE



QUEBEC

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Adresse : *LE TERROIR, Enreg., Case postale 366, QUEBEC.*

Abonnement payable d'avance : \$2.00 par année.

Vol. V, No 7

QUEBEC

NOVEMBRE 1924

SOMMAIRE

	Pages		Pages
D'un mois à l'autre par Damase Potvin.....	146	Du Haut de la Terrasse, par Georges Côté.....	158
Au Parnasse Canadien :		Les Propos de l'Entr'Acte par Aimé Plomondon... ..	133
Aux Huitres, par A. Désilets.....	148	Chez nos membres.....	134
Salut aux huitres, par A. Plomondon.....	148	Dans la république des Lettres.....	135
L'évolution de la démocratie, par Jean Thomas.....	149	La Revue des Lectures.....	136
Le P'tit Bœu, conte, par Régis Roy.....	150	Les faits au jour le jour.....	138
Une belle page d'André Bellessort.....	151		
Les Ruines de Notre-Dame (suite et fin) par le R. P. Charland.....	153	PORTRAIT	
		M. Jean Thomas.....	149

NOTRE REVUE

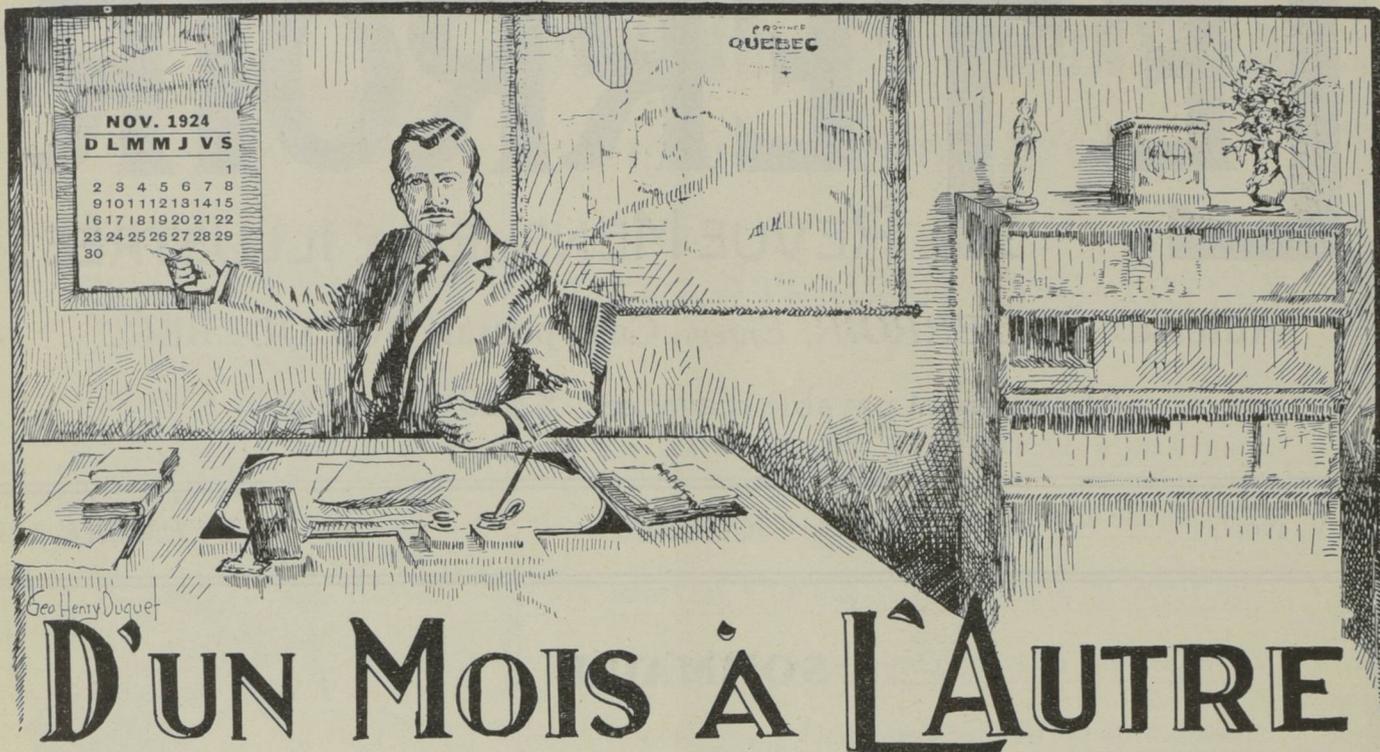
Nous avons pris des mesures de façon que notre prochain numéro, celui de décembre, paraisse avant les Fêtes. Il constituera le numéro de Noël du TERROIR et contiendra une foule d'articles, de contes et de croquis relatifs à la grande fête qui marque la fin de l'année.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les deux pages spéciales publiées dans la présente livraison du TERROIR et qui donnent les règlements des deux concours organisés par la Société des Arts, Sciences et Lettres: un "concours littéraire" sur un croquis du

terroir ou une scène de la vie à la campagne et un "concours musical" sur un sujet religieux.

Nous avons reçu malheureusement trop tard pour la présente livraison la chronique musicale de notre collaborateur M. Raoul Dionne. Nous publierons cette chronique dans notre prochain numéro avec d'autres notes que nous adressera notre collaborateur pour décembre.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication du texte des différentes causeries du samedi qui se donnent depuis quelques semaines devant la Société des Arts, Sciences et Lettres et qui couvrent différents sujets tous plus intéressants les uns que les autres.



D'UN MOIS À L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

On a célébré, au cours du mois de novembre, le jour d'Actions de Grâce.

Ce jour de fête est beaucoup plus ancien aux États-Unis qu'au Canada, mais il a été proclamé fête annuelle presque en même temps dans les deux pays. Ce fut le 5 novembre 1859 que l'on désigna, au Canada, pour la première fois le jour d'Actions de Grâce. La seconde fois, on célébra cette fête en 1861 puis en 1863. Mais ce n'est réellement qu'en 1866 que cette célébration devint annuelle et que les différents gouvernements la décrétèrent.

Il y a eu, cependant, en différents temps, des fêtes d'actions de grâce, tant au Canada qu'aux États-Unis, mais ces fêtes n'étaient pas à dates fixes. Au Canada, on peut dire que le premier jour d'actions de grâce date de 1763 alors que l'on décida de célébrer, par une fête religieuse et civique, la ratification du traité de Paris.

Il y eut, ce jour-là, un service et un sermon à la chapelle des Ursulines de Québec. Il en fut de même à Québec, au lendemain de la bataille des Plaines d'Abraham. La troisième fête de ce genre fut célébrée plus tard, en janvier 1798, mais à Ottawa, cette fois.

Aux États-Unis, cette coutume de désigner un jour pour rendre des actions de grâce au Ciel a une origine encore plus éloignée; elle remonte aux premiers temps de la colonie et ce furent les colons de Plymouth qui en eurent, les premiers, l'idée. Ce fut, en effet, en 1621, après les moissons, que l'on célébra le premier "Thanksgiving Day". Peu après la formation du gouvernement fédéral, au lendemain

de la proclamation de l'Indépendance, un comité des deux chambres du Congrès demanda à Washington de fixer un jour pour que le peuple de la nouvelle république rendît grâce à Dieu pour les bienfaits reçus. Washington désigna le 26 novembre 1789; ce fut la première proclamation fédérale et la seule sous la présidence de Washington. Lincoln choisit le dernier jeudi de novembre des années 1863 et 1864 comme jours d'actions de grâce.

Les autres présidents de la république américaine qui demandèrent au peuple de consacrer spécialement une journée pour prier, choisirent, tantôt un jour, tantôt un autre; mais depuis 1870, le "Thanksgiving Day" a toujours été fixé au quatrième jeudi de novembre.

Quoi qu'il en soit, ce jour-là, louanges, honneur et gloire sont rendus au Roi éternel des hommes et des nations. Les rapports religieux de l'homme avec Dieu sont une condition absolue de l'ordre dans la création. Les nations, relevant du Créateur comme les individus, lui doivent l'adoration, l'amour et l'obéissance.

* * *

Nous sommes en plein dans la saison du bridge. Ah! le bridge..... alouette, ah!..... Y aura-t-il jamais un statisticien assez habile, assez patient pour calculer le temps qu'il coûte et compter l'argent que l'on y engouffre pendant qu'il tient ses assises et que ses joueurs et ses joueuses battent leur jeu, car:

Forfait, crime ou délit, au bridge tout se paie Non en vain repentir, mais en bonne monnaie.

Dans l'attente de la saison du jeu sacré, madame, qui est mère de famille, a fait une bonne provision de "sirop calmant" pour bébé, et l'achat d'une toilette "ad hoc." La bourse de monsieur a subi un assaut formidable.

N'importe, il faut que bridge se passe.

Il est important, je crois, en l'occurrence, de donner à nos bridgeurs et bridgeuses quelques notions marquées au coin de la sagesse. Voici:

Il ne faut pas juger de ce jeu par la lecture des traités qui sont en réalité de dangereux ouvrages de mathématiques spéciales. En effet, si on allait introduire le bridge théorique dans les programmes universitaires, le cerveau des étudiants ne pourrait résister.

En pratique, le bridge, en petit comité, se compose essentiellement d'un vieil avocat en retraite, d'une vieille dame bavarde, d'un bon vieux rentier et d'un personnage d'occasion dont le rôle est plutôt épisodique.

Pendant la partie, la dame bavarde raconte un tas de choses qui n'ont aucun rapport avec le bridge. L'avocat retraité dira, lui aussi, un tas de choses mais après la partie seulement. Pendant, c'est lui qui se croit chargé de critiquer la manœuvre:

"Madame, vous auriez dû déclarer sans atout, parce que, etc....."

"Madame, vous auriez dû faire contre, parce que, etc....."

"Madame, vous auriez dû prendre avec votre plus fort, parce que, etc....."

J'ajouterai que, au besoin l'avocat retraité, généralement rare chez nous, peut se remplacer par un juge, un vieux militaire ou un vieux notaire.

Il est défendu au rentier de parler pendant la partie, sous peine de se faire traiter au premier mot de vieil imbécile par la dame.

La dame bavarde se trouve, sans trop chercher, un peu partout.

* *

Nous voici également dans la saison si appréciée des gourmets où les huîtres béent à la porte des restaurants. On ne peut guère songer à ce comestible adoré des "becs fins" sans se rappeler les plaisanteries proverbiales dont son nom est le prétexte, plaisanteries que l'on met surtout sur le dos de la Sagesse des Nations. Eh ! bien, si la Sagesse des Nations est coupable de ces lazzis, la Sagesse des Nations se trompe; elle se trompe surtout quand elle érige

l'huître en prototype de la bêtise. Ceux qui sont forts en histoire naturelle prétendent, au contraire, que l'huître est très intelligente.

Et donc, désormais, grâce aux naturalistes, celui à qui l'on dira: "Vous êtes une huître !" au lieu de se fâcher et de vous faire un "black eye", pourra se rengorger et vous embrasser.

Je viens de lire une longue élucubration d'un de ces naturalistes, sur le délicieux mollusque; et je suis plongé dans la plus profonde admiration pour cet être si fin, si rusé, si débrouillard, si intelligent enfin, qu'est l'huître. Michelet soutenait que les plus infimes créatures ont le don de s'épanouir, de se réjouir, de souffrir et de pleurer. Mon naturaliste m'enseigne que l'huître fait tout cela; il m'a convaincu de sa sagacité, de sa prudence et de sa sensibilité; il m'en a tant dit, enfin, ce bon savant, que lorsque désormais, je mangerai une huître, ce sera avec des larmes d'attendrissement; et si je pense que c'est l'huître qui donne les perles, les perles si inaccessibles à nos pauvres bourses, alors je la mangerai avec autant d'admiration que de respect.

Enfin, pour terminer, ce n'est pas de sitôt qu'on me reprendra à traiter un idiot d'huître...

* * *

En même temps que son deuxième concours littéraire, la Société des Arts, Sciences et Lettres vient d'organiser un premier concours musical. Fidèle à son programme et visant tout droit à son objet, elle désire encourager et intéresser à son œuvre les artistes et les littérateurs. On lui saura gré de ses patriotiques efforts pour faire sa part dans le développement intellectuel de notre province.

Ne comptant que sur les ressources toujours problématiques qui proviennent de la souscription annuelle de ses membres, la Société des Arts, Sciences et Lettres prélève sur son maigre trésor une somme de \$100.00 qu'elle veut distribuer en prix à ceux que les juges des deux concours auront jugé dignes de récompenses. Il serait à souhaiter que pour notre avancement intellectuel, les associations comme la nôtre en fissent autant. Nos artistes et nos littérateurs n'ont pas besoin seulement de la sympathie d'un public bien disposé à leur égard; ils demandent aussi l'encouragement matériel. Les prix dont nous disposons pour nos deux concours n'ont rien du Pactole mais ils sont de nature à stimuler l'émulation. Le simple fait d'accorder un prix, quelque minime soit-il, procurera à celui qui en sera l'heureux gagnant, l'occasion de se révéler au public, s'il n'en est pas déjà connu, ou d'accentuer sa réputation s'il jouit déjà de la faveur populaire.

AU PARNASSE CANADIEN

AUX HUITRES

Fable-express

Quoi que l'on cueille en un parage,
Coques, coquilles, coquillages,
Rien n'émoustille l'intérêt
Qu'une huitre et son joli secret.
Et pour qu'on parle de la perle
Point n'est besoin d'être un blanc merle.

Si ces huitres s'ouvrent ainsi
C'est que des perles sont ici.

Cette coquille, bouche bée,
Tend vers votre gorge exhibée,
Mesdames, son vain désespoir.
On dirait qu'elle veut revoir
Ce petit boulet rose-tendre
Et qu'elle voudrait bien reprendre
Le trésor qu'elle recélait
Et qui fut nourri de son lait.

Mais le secret que l'on échappe
Bien rarement on le rattrappe.
Cela vous soit dit sans façon
Et sans malice ni leçon.
Le bon Lafontaine, homme affable,
En a tiré plus d'une fable.

Or, j'ai mémoire, par ailleurs,
Que deux avocats batailleurs
Trouvèrent, un jour, sur la grève
Une huitre..... belle comme un rêve;
Se la disputèrent si bien
Qu'il ne leur en resta plus rien.....
La plus huitre des trois, je pense,
Fut celle qu'un juge, en sa panse,
Mit en demeure de finir
Son plus beau rêve d'avenir.....

Car, il paraît que l'huitre aspire,
Que, plus elle monte, elle empire;
Qu'en s'élevant du lit des mers
Elle adhère aux varechs amers.
Et plutôt que d'être une conque
Elle serait moule quelconque.
Aussi, je comprends qu'on ait dit
De tant de richards sans crédit,
Malgré que l'or parle au Chapitre:
"Cet homme est bête comme une huitre."

Or, laissons l'huitre dans ses plats.
Et, comme l'huitre, pas à pas,
En vous tirant ma révérence,
J'emporte la douce espérance
Qu'on me pardonne ce propos.
Chacun peut garder son chapeau.

Et s'il est vrai que sur la terre
Tout homme est fin qui sait se taire,
Le poète s'ouvre à l'humour
Que pour laisser passer l'amour.

Ouvrir une huitre est dur aux dames,
Eh! combien d'hommes qui sont femmes.....!!!

SALUT AUX HUITRES

Enfin vous voilà revenues
Avec le vent et le brouillard,
Huitres, soyez les bienvenues,
Vous qui préservez du cafard.

Des beaux esprits mélancoliques,
Amants fougueux des mois en "r",
Finis les rêves nostalgiques;
Peut-on d'ailleurs vivre sans air?

Derechef, savoureux mollusques,
Charme suprême des gourmets,
En vos coquilles, plats étrusques,
Vous détronéz les meilleurs mets.

Or moi, je fais ce rêve étrange
De vivre pour une saison
Votre destin qui toujours change
Et je vous en dis la raison.

Vous pénétrez dans chaque monde,
Le grand, le petit, le demi:
Qu'elle est amusante la ronde
Des huitres à l'air endormi!

Vous allez dans bien des familles
Où les papas et les mamans,
Font des morales à leurs filles
En vous poignardant vaillamment.

Pour fêter les anniversaires,
Les noces d'amour..... ou d'argent,
Vos offices sont nécessaires
Au riche comme à l'indigent.

Mais c'est surtout dans les "palaces"
Aux cabinets particuliers
Tout rutilants d'ors et de glaces,
Si discrets, si hospitaliers,

C'est là surtout que vos yeux s'ouvrent
Sur des spectacles singuliers,
Qui font que les perles se couvrent
De rose, le long des colliers.

Vous assistez à des extases
Faites de soupirs, de baisers,
Et vous voyez entre les phrases
Les longs aveux éternisés.

Voilà pourquoi je vous envie,
Mollusques partout célébrés:
Si brève que soit votre vie,
Joyeusement vous la vivez.

AIMÉ PLAMONDON

A. DÉSILETS.

L'ÉVOLUTION DE LA DÉMOCRATIE ⁽¹⁾

Par le professeur Jean THOMAS

Principal de l'Institut Thomas, professeur de mathématiques à l'École technique, vétéran de la Grande Guerre; croix de Guerre, officier de l'Instruction publique, etc.



JEAN THOMAS

d'abord la famille qui, en se développant, a fourni des agglomérations ou tribus. Les tribus se multipliant ont formé ce que nous appelons des nations.

A leur tour les nations, empires ou monarchies, se sont fait des lois coutumières qui sont devenues ensuite formulaires. Les frictions entre nations ont provoqué des guerres d'où est né l'esclavage. Tel peuple vainqueur a asservi le peuple vaincu. Les nations à mesure qu'elles avançaient dans la voie de la civilisation élargirent les droits des esclaves. Bientôt l'esclavage fit place au servage.

Les monarchies absolues, en raison du développement intellectuel des peuples et sous l'inspiration bienfaisante du Christianisme, donnèrent à leurs dépendants plus de liberté; et maints souverains s'entourèrent de conseillers appartenant à la plèbe. Ainsi Sully fut choisi par Henri IV comme son premier conseiller. Louis XIV, dont le siècle fut appelé le siècle du roi-soleil, s'entoura de bourgeois qui firent de son règne l'époque la plus glorieuse qu'eut la royauté en France. Il fit son choix sans se soucier des mouvements de jalousie de la part des seigneurs, entr'autres de St-Simon, qui fut obligé de se convertir aux idées du roi et d'admettre que le choix qu'il faisait de ses conseillers était des plus judicieux.

Suivant le mouvement d'évolution et comprenant la nécessité de céder devant les exigences imposées par ce mouvement, la royauté absolue se transforma en royauté constitutionnelle et c'est sous ce régime, dont l'Angleterre est l'exemple le plus frappant, que les fils du peuple se révélèrent.

Pour chercher les causes de l'évolution des peuples vers la démocratie il faut remonter à leur origine. Cette évolution est toute providentielle; les événements brusques, telles que les révolutions qui se sont produites de temps à autre, n'ont fait que précipiter certaines phases de cette évolution. Prenons les peuples à l'origine même de leur existence. Nous voyons

La constitution même leur a fourni les moyens de s'élever aux plus hautes positions sociales et administratives, suivant le talent de chacun.

Les révolutions, citons la grande révolution française, entre autres, qui eut sa répercussion dans tout l'univers, ne sont que des incidents dans l'évolution des peuples. Il eut été préférable de voir ce mouvement d'évolution se produire sans qu'on usât de violence ni sans commettre d'erreurs, en voulant imposer des principes, en des temps où les peuples n'étaient pas encore assez mûrs pour les comprendre. La Grande Guerre a produit une accélération imposante dans le mouvement de l'évolution des peuples vers la démocratie. Ses conséquences sont telles, aujourd'hui, dans l'univers entier, que le peuple de chaque nation préside à ses destinées et décide lui-même de son avenir par ses représentants aux différents Parlements.

On s'explique assez aisément que les peuples qui se firent la guerre aient secoué le joug de l'autocratie et de la p'outocratie; car ce sont eux, s'ils ont été les vainqueurs, qui ont fait la victoire; ce sont eux aussi, s'ils ont été les vaincus, qui supportent le joug des obligations imposées par les vainqueurs. Certains empires se sont écroulés sous le coup de la violence à cause de l'esprit d'ambition et de domination de ceux qui étaient supposés régler leur destinée.

D'autres, par un phénomène qui paraît tout à fait normal, se sont alliés et ont formé ainsi, par leur fédération, des États indépendants dont la législation dépend du peuple, qui exprime sa volonté par des mandataires choisis par lui. Il est à regretter que certains personnages, s'inspirant des doctrines socialistes, aient gaspillé le mouvement des peuples vers la démocratie, en interprétant faussement la vraie doctrine du socialisme chrétien, plongeant les peuples dans l'erreur par une ambitieuse démagogie. D'après les renseignements, on semble avoir voulu sceller dans le dernier pacte de Londres, cet esprit d'union et de bonne entente entre les nations.

Et puisqu'il est vrai que nous sommes tous frères, il faut espérer que les peuples sauront se comporter en bons voisins vis-à-vis les uns des autres et, qu'à l'instar des Rotariens, qui se réunissent dans les différentes parties du monde, en frères, ils sauront se donner la main et se rencontrer amicalement, tâchant de régler autrement que par l'appel aux armes les différends qui pourraient s'élever entre eux. Ce sera alors la consécration de l'évolution des peuples vers la vraie démocratie et l'inauguration de l'entente cordiale entre les nations de la terre sous quelque ciel qu'elles vivent.

(1) Extrait d'une causerie faite devant les Rotariens de Québec, il y a quelque temps.

Les contes du TERROIR

LE P'TIT BOEU (1)

Pour le TERROIR

PAR

REGIS ROY

Une fois c'était un roi qu'était ben riche; pis pas vaillant, tout ainsi, et y aimait à rôder avec le pauvre monde comme nous aut'. Y avait une *rubie*, c'était d'élever des animaux, mais yinque des beaux par exemple, comme les habitants riches d'par chez nous.

Un jour, v'là t'y pas qu'un aut' roi étranger qui avait une princesse à marier s'en vient en visite. Y voulait, j'suppose, lui pousser sa fille! Après toutes les cérémonies d'habitude pour ces gens-là, fêtes, fricots, grands bals, ben, tout c'qu'un roi peut faire pour en r'ce'oir un aut' comme y faut, j'sais t'y? y voulut lui montrer ses animaux de choix. On part donc pour faire le tour des bâtiments. Vous saurez que c'était des vrais palais, ces bâtisses-là, malgré qu'il y mettait toutes sortes de bêtes; on aurait été ben fiers, moé et pis vous, d'y rester, parceque c'était rien qu'en or et en marbre dedans, et ben monté, dépareillé. Les v'là donc arrivés à l'étable ousque le roi gardait ses bœufs. Y n'n'avait de toutes les plus belles races, soignés, gras, l'poil luisant comme d'la soie, mais y en avait un surtout que le roi aimait mieux que tous les aut'es quoi qu'y fut l'plus p'tit. Ah! son p'tit bœu', au roi, c'était pas drôle!

L'gardien des bœufs s'appelait Tit-Jean. Le roi l'présenta à sa visite en disant:—"Mon roi, v'là mon meilleur homme; c'est fiable, ça à soin d'mes bœufs, numéro un; y'n'n'a jamais perdu un de que'que façon que ça soit; y n'n'a jamais eu d'malade, tous ben soignés. Et, pardessus toutes ces qualités là, y m'a jamais conté d'menteries. J'vous mens pas y a pas moyen de l'faire mentir. "L'autre roi, l'étranger, s'mit à rire là-dessus et, en sortant d'l'étable, y dit—"Faites excuse, si j'ris, sire mon roi, qu'y dit, c'est pas pour vous offenser, mais les gens qui nous sarvent, nous aut', y a pas à s'y fier pour la vérité; c'est mon expérience, et des aut' rois itou."

Le roi—celui des animaux—y dit—"Ben, sire mon roi, si vous êtes capable de faire conter une menterie à Tit-Jean, j'vous donne j'sais pas quoi!"

Alors l'aut roi y dit—"J'vas faire une gageure avec vous, qu'i dit: j'vous gage mon royaume cont' le vôtre que j'f'rai mentir Tit-Jean?"

Le maître de Tit-Jean qui connaissait son homme, était ben sûr de son affaire.—"C'est correct, qu'y dit. Comment c'qui vous faut d'temps pour régler ça?"

—Trois jours?

—Ça va trois jours.

—Mais motte là-dessus à Tit-Jean?

—Craignez pas! On va à jouer franc; pas d'tricherie.

Le lend'main, le roi étranger s'en va faire un tour en dehors d'la ville ousque Tit-Jean menait ses animaux à l'herbe. Fait une bonne façon à Tit-Jean. Parle. Jase. Finalement en vient à d'mander pour ach'ter le p'tit bœuf. Comme de juste, Tit-Jean r'fuse. Offre un bon prix. Mais Tit-Jean dit: "J'peux pas vous l'vendre qu'i dit, c'est pas à moé."—"Ton maître me l'vendra jamais, mais toi tu pourrais arranger une histoire et le roi l'saurait pas, et tus'rais riche avec l'argent que je te donnerai."—"Non, pas moyen. Mon maître est trop fin, qu'y dit, y sait ben qu'on peut pas m'prendre son p'tit bœuf comme ça, et pis quand on m'verrait plus tard avec ben d'argent, on voudrait savoir ousque j'ai pris ça..... Non, mon roi, j'peux pas....."

Le roi avait beau essayer de l'amadouer, pas moyen. Voyant qu'il en v'nait pas à bout, il s'en r'tourne en ville, mais il dit: "Ecoute, Tit-Jean, faut pas que tu parles à personne de c'que j't'ait dit là, t'auras affaire à moi."

Le soir, le roi dit à sa visite: "Eh ben, v'là une journée d'faite. Pas d'menterie encore, hein?"—"C'est bon", dit l'aut', "la gageure est pas finie; j'ai encore deux jours devant moi."

Le lend'main, le roi étranger s'en va encore trouver Tit-Jean. Essaie de toutes façons à l'enjoler pour avoir le p'tit bœuf, mais Tit-Jean était ostiné, pas moyen.

Le soir encore, le roi demande: "Eh ben! deux jours de passés, et pas d'ment'ries de Tit-Jean?"

L'aut' roi dit: "Attendez, j'ai encore demain, et c'est là que ça s'décide."

Y a pas à dire, l'étranger commençait à se démonter; commençait à avoir la jonglette. Le soir, en disant bonsoir à sa fille, al 's'aperçut d'son air. Demande c'qu'il a. "Rien, rien!"—Mais les criatures, vous savez, ont l'don d'la divine. A voyait ben qu'son père avait l'air bâdré par que'que chose qui l'bâdrait..... Alors, elle s'met après lui, et d'un mot à l'aut' a finit par lui tirer les vers du nez. "C'est vot' couronne qu'est en jeu, qu'a dit, c'est pas des risées, y faut qu'on gagne à tout d'reste. Laissez-moi aller voir Tit-Jean demain et j'vas vous l'enjôler ben correcte."

Comme de faite, le lendemain, la princesse s'en va trouver Tit-Jean en dehors de la ville, ousque ses animaux étaient à l'harbe. En voyant Tit-Jean:—"Bonjour, m'sieu Tit-Jean".—"Bon'our, ma princesse".—"Ça va ben?"—"Ça va ben".—"Vous avez ben des beaux animaux, là, m'sieu Tit-Jean?"—"Pour sûr, y sont pas des plus pires."—C'est parce que c'est vous qui en avez soin. Un aut' que vous les entretiendrait pas comme ça."

Ça flattait Tit-Jean; il en rougissait d'plaisir. En disant ça, aussi, à's'frôlait cont' lui, a faisait rien qu'un rond, et lui faisait les yeux doux.

—"En v'là un qu'est l'plus beau de tous, dit-elle en caressant d'la main le p'tit bœu'. Faut que j'demande au roi qu'i m'en fasse présent."

—Sans vous offenser, ma princesse, j'cré pas qu'mon maître, sire le roi, vous l'donne: il y tient trop à son p'tit bœu'.—Ah! j'voudrais ben l'a'oir. J'en aurais ben soin par chez nous!..... Y aurait pas moyen d'arranger ça, m'sieu Tit-Jean? Vous pourriez pas m'aider?"

En disant ça, a' s'collait cont' lui et lui faisait des airs. Tit-Jean était ben embarrassé. Batêche! c'était un' belle criature! Tit-Jean aurait ben voulu lui rendre service, mais l'p'tit bœu', vous y pensez pas!..... C'que le roi en aurait fait du train.

—Vendez moé-lé, m'sieu Tit-Jean, j'vas vous donner toute l'argent qu'vous voudrez!

—Ah! dit Tit-Jean, vot'père m'a offert ben d'l'argent lui itou pour, mais j'ai r'fusé. Ça m'fait encore ben plus d'peine de vous r'fuser à vous....."

—C'était pour moé qu'mon père voulait l'avoir. Ah! m'sieu Tit-Jean, dites donc qu'oui et j'vous oublierai jamais.—J'vas m'faire quer, dit Tit-Jean embarrassé, si j'vous l'donne. Vous n'voudriez pas ma mort? Une belle princesse comme vous doit avoir un bon cœur. Voyons! Ayez piqué d'moé.

S'met après Tit-Jean. Minouche autour de lui. L'enjôle. Enfin, promet d'être sa femme s'il lui donne le p'tit bœu'. A' l'voulait, y'y fallait, voyez-vous, autrement son père pardait son royaume.

—Vous pourriez oublier vot' promesse, ma princesse, dit Tit-Jean; moé j'su pas grand'chose. Si vous voulez être ma femme et avoir le p'ti bœu', ben..... donnez-moé un gage!

A la fin lui donne un gage et à' s'en va avec le p'tit bœu'.

Bon!..... su' l'soir fallait que Tit-Jean ramène ses animaux su' le roi. C'était pu drôle. Y r'doutait la colère du roi; la tremblette

(Suite à la page 152)

(1) Raconté par un "homme de cour" chez le grand'père de l'auteur, vers 1870.

UNE BELLE PAGE D'ANDRE BELLESSORT



A propos du Père Marquette.

L'on a annoncé récemment que l'on installerait, dans une des niches encore vides de la façade de l'Hôtel du Gouvernement, la statue de Louis Joliet, découvreur, avec le Père Marquette, du Mississipi.

A propos de ce fait historique dû à des Canadiens, nous croyons intéresser nos lecteurs en leur faisant savourer une des plus belles pages, croyons-nous, de la littérature française contemporaine. Elle est de M. André Bellessort, dont nous eûmes l'honneur de recevoir à Québec, vers 1913, alors qu'il parcourait l'Amérique en qualité de conférencier de l'Alliance Française, M. Bellessort a écrit sur son voyage un livre intitulé "Reflets de la vieille Amérique" où nous lisons deux délicieuses études sur des sujets canadiens; l'une sur l'œuvre de Philippe Aubert de Gaspé et l'autre sur la Mère Marie de l'Incarnation. C'est de ces "Reflets de la Vieille Amérique" que nous extrayons la belle page qui suit sur le Père Marquette :

NOSTALGIE

Je crois bien que c'est en allant de Chicago à Détroit que, pour la première fois, je remarquai des wagons de marchandises qui portaient en lettres blanches le nom de *Père Marquette*. Nous étions bloqués par la neige dans une gare, et autour de nous de longs convois étaient arrêtés. Je regardais d'un œil distrait sur les lourdes voitures fermées les différents noms des Compagnies: *Northern Pacific—New Haven—Harford*—et l'amusante abréviation de *San Francisco: Frisco*. Mais le nom *Père Marquette* revenait plus souvent.

Père Marquette, Père Marquette!..... le joli nom quand il est prononcé à la française, vif, allègre, gai et fin et qui claque comme une bonne paire de sabots sur la terre de France. On imagine un de ces hommes pas très grands, pas très forts, mais bien pris, rasés, l'œil clair, un pli de malice picarde au coin des lèvres, toujours de belle humeur, curieux et débrouillards, industriels et intrépides. On les rencontre à tous les étages de notre société. Dans le petit peuple de la campagne ou de la province, ils sont renommés pour leur bon sens, leur ingéniosité, leur initiative. Dès qu'il se présente une difficulté, les voisins les consultent: qu'il s'agisse d'une porte qui ne ferme pas ou qui refuse de s'ouvrir, d'un cas douteux au jeu de boules, de la pêche, de la chasse, d'un garçon à mettre en apprentissage, d'une fille à mettre en condition, d'un notable à élire, d'une maison à bâtir, d'un nouveau chemin à tracer. Le soir, ils lisent; ils s'instruisent; ils se font des idées du vaste monde; leur esprit en éveil chemine sur des routes inconnues. Soldats, ce sont eux qui demandent les colonies pour voir un peu comment les choses se passent au delà de notre horizon. Ils vont toujours de l'avant et jusqu'au bout de ce qu'ils se sont promis; mais on ne sait jamais tout ce qu'ils sont capables de se promettre. Ils sont modestes, patients, si raisonnables! Mais, à l'heure des grandes aventures, ils donnent à la sagesse toutes les apparences de la témérité. Quand l'Église les a pris, les a longuement éprouvés et s'est bien consacré l'aiguillon de leur curiosité, elle les lâche à la conquête des pays les plus lointains, des âmes les plus étranges; et elle se remet à eux du soin d'étendre son empire et d'en préciser la figure. Tel devait être le fils de Nicolas Marquette, seigneur de Tombelle, le jésuite Jacques Marquette, natif de Laon, qui, tout en rêvant de déserts, de forêts, de grands fleuves et de sauvages, enseigna la grammaire à Reims, les humanités à Pont-à-Mousson et qui, envoyé au Canada

dans sa vingt-neuvième année, y découvrit le Mississipi. Du moins c'est ainsi que j'aime à me le représenter durant cette interminable station entre Chicago et Détroit, par un après-midi de neige qui secoue son duvet sur la morne plaine.

.....Il fait grand soleil: tout le pays n'est que verdure, nappes d'eau, forêts et silence. Je les vois dans leurs deux minces canots d'écorce, lui, son ami Joliet et les cinq Français qui les accompagnent. Les guides indigènes ont rebroussé chemin, épouvantés de l'audace des hommes blancs qui dérivent sur les eaux de la rivière Wisconsin vers on ne sait quels gouffres effroyables. Ils ne rencontreraient pas une âme sur la rivière ni sur les rives. Le soir ils abordent et campent sous les bois ou dans l'herbe des prairies. Ils étaient les premiers hommes étrangers, peut-être les premiers hommes, dont le pas et la rame se fissent entendre de ces solitudes. Ils buvaient la première gorgée d'une coupe que Dieu avait remplie le jour de la création. Tout à coup leur route s'élargit: la rivière Wisconsin les passa doucement à l'immense Mississipi; et jamais on ne glissa plus doucement dans l'immortalité.

Les explorateurs d'autrefois, qui nous ont raconté leurs découvertes, se sont montrés généralement très sobres sur leurs émotions et sur la joie triomphale qui dut enfler leur cœur. Peut-être leur fatigue, leur surmenage, les empêchaient-ils de goûter pleinement leur victoire. Peut-être la réalisation de cette victoire leur semblait-elle d'un moindre prix que le désir qui les en avait si longtemps soutenus. Peut-être, religieux comme ils l'étaient, en attribuaient-ils l'honneur à Dieu seul, et, modestes comme ils l'étaient, se disaient-ils que, ce qu'ils avaient découvert, d'autres, à leur défaut, l'eussent aussi bien découvert. C'était la grande supériorité des inventions de l'esprit sur les découvertes du monde, que celui qui les a faites à tous les droits de croire que lui seul était capable de les faire. Si Christophe Colomb n'avait pas découvert l'Amérique, il n'y aurait rien eu de changé dans le monde que le nom de celui qui l'eût découverte. Mais qui aurait écrit *La Divine Comédie* si Dante était mort dans une émeute de Florence? Cependant le Père Marquette nous avoue que la vue du Mississipi lui causa "une joie qu'il ne pouvait expliquer"; et je me figure que, le soir de ce grand jour, il aura distrait, à son souper, quelques gouttes de la petite provision de vin qu'il emportait dans son bagage.

Les voyageurs s'abandonnèrent au fleuve mystérieux dont le cours était plus paisible. C'étaient toujours les mêmes prairies, mais avec de hautes montagnes à l'horizon, les mêmes forêts, des îles qui émergeaient comme des bouquets d'arbres, des bancs de sable où couraient des cygnes sans ailes et où tourbillonnaient des nuées d'oiseaux. De temps en temps des poissons énormes effleuraient leur embarcation, et l'un d'eux la heurta si rudement que le Père le prit pour un tronc d'arbre et pensa qu'il allait la mettre en pièces. Un jour, ils rencontrèrent un monstre qui nageait. Il avait une tête de tigre toute grise, des oreilles droites, un cou rond et le nez pointu d'un chat sauvage: c'était le jaguar pêcheur. Des bisons en troupeau défilaient le long des rives, leurs fanons balayant presque la terre; quelques-uns se tournaient vers eux en beuglant et semblaient essayer de les voir à travers l'épaisse broussaille de leur crinière. Ils descendaient le fleuve depuis plus d'une semaine sans avoir encore aperçu de vestige humains. Cependant le soir ils évitaient d'allumer des feux, parce qu'ils craignaient les Peaux-Rouges et, plus que les Peaux-Rouges, les Espagnols ou les Anglais. Mais les Anglais ne s'étaient pas aventurés aussi loin.

Enfin, le neuvième jour, un petit sentier battu qui s'enfonçait dans une belle prairie leur indiqua la présence de l'homme. Le Père Marquette et son fidèle Joliet le suivirent pendant près de deux lieues jusqu'aux premières cabanes du village. Alors ils lancèrent le cri huron ou algonquin qui annonce l'approche d'amis. Les habitants, des Illinois, sortirent. Ils connurent à la robe noire

du Missionnaire que les étrangers devaient être de ces Français dont le nom et la bonne renommée étaient venus jusqu'à eux. Quatre vieillards s'avancèrent à leur rencontre avec des calumets empanachés de plumes rouges et vertes qu'ils élevaient au-dessus de leur tête; et le cacique leur dit dans ce langage qui s'associait à la majesté de la nature et qui donnait à leur humble hospitalité une magnificence royale: "Que le ciel est beau, Français, quand tu viens nous visiter! Jamais la terre n'a été si belle, ni le soleil si éclatant; jamais notre rivière n'a été si calme ni si nette de rochers que vos canots ont enlevés en passant; jamais notre tabac n'a eu si bon goût, ni nos moissons n'ont paru si belles. C'est toi qui connais le grand Génie qui nous a tous faits. C'est toi qui lui parles et qui écoutes sa parole..... Tout notre bourg t'attend et tu entreras en paix dans toutes nos cabanes". Avouez qu'un pareil accueil valait bien les réceptions à la gare, les orphéons, les discours et les banquets officiels.

Les deux Français firent leur entrée dans le village, précédés d'un héraut qui écartait les curiosités importunes. On leur offrit des ouvrages en poils d'ours et de bison, des ceintures teintes de vives couleurs. Le Père Marquette se plut à noter leurs chansons. Et nos voyageurs, qu'on voulait retenir et à qui on représentait les dangers du voyage, regagnèrent le lendemain la grande route fluviale. Mais le chef sus rendit au cou du Père un calumet dont les plumes devaient l'accréditer et le sauvegarder chez les autres tribus, car, nous dit-il, "rien parmi eux n'est plus mystérieux ni plus recommandable. On ne rend pas tant d'honneur aux couronnes et aux sceptres des Rois qu'ils lui en rendent. Le calumet semble être le dieu de la paix, de la guerre, l'arbre de la vie et de la mort."

Le Mississipi roulait des eaux plus rapides et plus troubles. Ils passèrent devant des rocs abrupts où l'on avait peint deux monstres à face humaine, cornus comme des chevreuils, barbus comme des tigres, dont la queue s'enroulait autour de leur corps bardé d'écaillés, encerclait leur tête, revenait entre leurs jambes, et se terminait comme une queue de poisson. Puis ils entendirent des grondements épouvantables: un fleuve, le Missouri, déversait dans le Père des Eaux son tribut d'arbres arrachés, et ses flots impétueux. Puis ce fut un autre affluent, l'Ohio, qu'ils dépassèrent. Ils atteignirent ainsi le village Akansa, le village des Arkansas, où les hommes allaient nus, et les femmes couvertes de peaux. Mais là, sûrs désormais que le Mississipi ne se jetait pas dans la Mer Vermeille, comme on appelait alors le golfe de Californie, ils s'arrêtèrent et le remontèrent jusqu'à l'embouchure de la rivière des Illinois qui les conduisit à l'endroit où s'élevait aujourd'hui Chicago.

J'ai toujours gardé—je dirais presque dans les yeux—la splendide vision des guerriers troyens ramant sur le Tibre. Les eaux et les bois regardent avec étonnement le visage de ces nouveaux venus, leurs boucliers qui brillent au loin et leurs carènes peintes. Le vieux Fleuve qu'ils remontent semble refluer avec eux et les porter de lui-même vers la Rome future. Ici, ce n'est qu'un pauvre Jésuite qui découvre, dans son frêle esquif, l'emplacement des grosses cités de l'avenir. Il s'est mis en partant "sous la protection de la Vierge Immaculée". Mais les fleuves ne suspendent point leur cours. Aucun miracle ne facilite sa pénible navigation; aucun prodige ne l'accompagne, si ce n'est celui de son endurance. Il n'a point d'armes. Ce que vous prendriez pour une petite épée est une croix. Le moindre émigrant rougirait d'un baluchon comme le sien. Pourtant nul conquérant n'a jamais traîné derrière lui un bagage aussi considérable que ce qu'il apporte dans les plis de sa soutane blanchie aux coutures et dans ses mains vides: toute la civilisation, la connaissance de la valeur des âmes, les anciens trésors de Rome, le génie de la France et son amour de l'ordre, et son intelligente énergie, et son humanité, son humanité surtout! Et les paroles sacrées, dont il éveille pour la première fois les échos de cette nature sans passé, y retentiront pendant des siècles.

Mais à quoi bon, Père Marquette? Vous ne conquérez pas pour nous, hélas! *Sic vos non vobis*....., comme le récitaient naguère vos élèves dans votre classe de Reims. Pas une motte de cette terre où vous imprimez la première trace humaine ne reviendra aux petits Marquette de France. Oh, je sais ce que vous répondriez..... Nous ne vous en remercions pas moins d'avoir ajouté à la gloire de notre nom. Tout de même, les petits Marquette n'auraient pas traqué ni exterminé vos chers Illinois ni vos chers Algonquins ni vos beaux Miansis qui ramenaient leur barbe au-dessus de leurs

oreilles; et je suis convaincu qu'ils les auraient fait entrer dans la grande famille française.

Le Père Marquette ne survécut pas longtemps à la découverte qui devait un jour promener son nom sur toutes les voies ferrées des États-Unis. Deux ans après, cet homme de Dieu revenait de prêcher l'Évangile aux guerriers Illinois. Il longeait, toujours dans son canot, la rive du Michigan, quand, ainsi que le roi de Thulé, il sentit venir la mort. On le porta sur la berge. C'était à l'embouchure de la petite rivière de Luddington. Ses compagnons élevèrent à la hâte une cabane de branches. La forêt était silencieuse; et il entra dans le grand silence aussi doucement qu'il était entré dans les grandes eaux du Mississipi. Les sauvages qui l'entouraient durent pousser leur *hoa, hoa!* Et ce fut tout.

Vous direz ce que vous voudrez: en ce temps-là, l'Amérique était rudement belle.

(Suite de la page 150)

lui prend. Fait un p'tit bout de ch'min. S'arrête. "—Quoi que j'vas dire au roi?". Plante son baton d'barger en terre; met son chapeau d'sus et l'salue comme si c'était le roi.—"Bonjour! sire mon roi."—"Bonjour, Tit-Jean. Comment c'que ça été aujourd'hui? Tit-Jean—"Pas trop mal, sire mon roi."—Pis, mes animaux, leur est rien arrivé? Mais mon p'tit bœu, ous'qn'y est, que j'levoi pas?"—"Ah! sire mon roi, parlez moé z'en pas: en traversant la p'tite rivière là-bas, l'a manqué l'ped dans le gué et y s'est neyé!"

"—Ah! non" s'dit Tit-Jean à lui-même, en r'prenant son chapeau et son baton", ça l'ra pas; jamais l'roi créra ça. Le p'tit bœu' était ben qu'trop accoutumé à passer l'gué. Y aurait pas fait d'faux pas!"

Marche..... marche vers la ville. Un peu plus loin plante encore son baton; mets son chapeau d'sus. "—Bonjour, sire mon roi."—"Bonjour Tit-Jean. Comment qu'ça été aujourd'hui Tit-Jean?"—"Pas trop mal, sire mon roi.—Pis mes animaux, leur est rien arrivé? Mais j'vois pas mon p'tit bœu; ous' qu'y est?"—"Ah! sire mon roi, parlez moé z'en pas: en arrivant au ras l'p'tit bois, là-bas, y est sorti une bande de loups affamés et y l'ont dévoré....."

"Ah! ben non!, se dit Tit-Jean découragé, reprenant son baton et son chapeau, "c'est pas encore ça'. Y en a pus d'loups si proche d'la ville, le roi m'créra pas....."

Marche, marche..... Etait pas mal embêté. Après une escousse, s'arrête, plante son baton en terre, mets son chapeau d'sus et salue:—"Bonjour, sire mon roi.—"Bonjour, Tit-Jean'..... Comment ça été aujourd'hui, Tit-Jean?"—"Pas trop mal, sire mon roi."—"Pis mes animaux, leur est rien arrivé? Mais ous qu'est mon p'tit bœu! que j'le vois pas?"—"Ah! sire mon roi, parlez-moi z'en pas! En passant dans l'p'tit bois tout à l'heure, y a une bande de brigands qu'a foncé d'sus et l'a emporté."

"—Non", s'dit Tit-Jean plus découragé encore. "Pas moyen d'faire accrêre ça au roi. Y m'dira: "Mais comment, t'as laissé emporter mon p'tit bœu! sans te battre pour? Pas une égratignure?".....—Quoi, z'y dire?..... Marche, marche. Le v'là arrivé à la ville. Les deux rois étaient là, pis la princesse qui l'attendaient.

Tit-Jean dit à son maître: Bonjour, sire mon roi!—Bonjour, Tit-Jean! Comment ça été aujourd'hui, Tit-Jean?"

—Pas trop mal, sire mon roi!

—Pis mes animaux, leur est rien arrivé? Mais ous qu'est mon p'tit bœu! Tit-Jean? demanda le roi surpris.

Tit-Jean envalait tout d'travers, avait la gorge sèche; savait pas quoi dire. Craignait la colère du roi. Jonglait pour y conter une menterie, mais tout d'un coup, pan! s'décide et déclare toute la vérité au roi.

Vous pensez ben qu'le roi était pas content, mais l'aut' roi était encore plus d'mauvaise humeur: y perdait sa gageure et sa fille s'était promis à un barger; c'était pas drôle pour une princesse! L'avait l'air si démonté que le maître de Tit-Jean s'éclata d'rire.—"Bonguienne, qu'y dit, j'ai gagné ma gageure; j'su' satisfait, mais j'veux pas de vot' royaume, vous pouvez l'garder!"

Ça radoucit le roi qui pardait. Le roi à Tit-Jean dit là d'sus: "J'ai pas d'garçon moé et comme j'voudrais pas qu' Tit-Jean parte avec la princesse, j'men vas l'adopter. Il sera prince itou et pourra mieux s'marier avec elle." Ça, ça changeait ben les choses. Tout l'monde était content. Ça fit un' belle noce..... Y vécutent longtemps, tous ben heureux..... l'p'tit bœu' itou'.

LES RUINES DE NOTRE-DAME

L'ANCIEN INTERIEUR

I. Le gros œuvre de charpente : menuiserie, enduits, etc.—II. Le mobilier.—
III. L'ornementation. Les œuvres d'art.—*Suite et fin.*

Par le

Rév. P. P.-V. Charland,

des F. P.

François Baillairgé, fils de Jean, et Thomas, fils de François, furent aussi à la fois des architectes et des sculpteurs fort habiles. François avait été envoyé à Paris par le Séminaire en 1779, et le Registre des élèves de l'Académie royale mentionne en effet son admission le 21 février de cette année, comme élève de Stouff et avec la protection de La Grenée le jeune. Revenu au pays en 1781 et alors âgé de 22 ans seulement, sa longue carrière artistique s'employa surtout à l'ornementation intérieure des églises, d'abord à Québec, ensuite à Saint-Joachim, à Saint-Jean-Port-Joli, en d'autres sanctuaires qu'il dota comme ceux-ci de leurs autels, retables, chaires, bancs d'œuvre, etc. On a déjà vu qu'il s'exerça aussi dans la peinture.

A son sujet laissons parler les vieux papiers, rien ne valant mieux pour l'histoire que ces documents de première main et parfaitement authentiques.

1784: A Baillairgé pour parfait paiement de la chaire, 640 livres. (*Ms 9.*) La chaire existait; elle avait, dit-on, été donnée en 1776 par Mgr Briand, et il s'agit peut-être ici d'ornements additionnels ou du magnifique dais qui la surmontait.

Mais voici qui est plus important, et c'est le projet, puis l'érection du célèbre baldaquin:

1787: "Devis des ornements de sculpture proposés pour la décoration du chœur de l'église... suivant les plans présentés à l'assemblée (tenue) au presbytère le dimanche 15^e jour d'avril 1787." (*Ci. 4, no. 165.*)—Nous abrégeons quelque peu.

"Entre les piédestaux au-dessus des stalles, sous les fenêtres et au-dessus, seront d'autres ornements de caprice, comme rinceaux de feuillage, des rosettes etc., suivant que le bon goût l'exigera et suivant les cadres que l'architecte aura faits.—Quatre statues de 5 pieds de hauteur au-dessous des termes, savoir: sainte Félicité, saint Paul, saint Pierre, et une autre pour accompagner saint Louis qui est fait.—Six termes ailés à demi-corps, terminés en gaine.—L'impériale ou demi-couronne sera formée de six branches ou consoles placées perpendiculairement sur la tête des six termes. Ces branches auront de longueur environ 20 pieds, d'épaisseur 2 pieds en dessous, et 1 pied par le côté. A la rencontre des consoles, un écusson ou cartel au double nom de Jésus et de Marie.—Au-dessus, un chérubin soutenant une boule de 3½ pieds, sur laquelle sera un Sauveur en relief de 7 pieds de hauteur, duquel sortira une gloire dont les rayons auront environ 7½ pieds.—Dessous les consoles appendront cinq guirlandes de fleurs et fruits, naturels et de caprice.—Entre les pieds des deux consoles de devant et les murs, sur les acrotères, seront des statues de 5½ pieds (sans les socles). Une sera la foi avec un calice, l'autre la religion, une grande croix à la main, sous la figure de deux belles femmes habillées de fin lin et de longues robes.—Les termes et tout l'ornement du fond du lambris du rond-point seront mis en place dans deux ans, ou au mois de mai 1789; l'impériale ou les six consoles seules au 1^{er} mai 1790, et la gloire ainsi que tous les autres ornements en 1792.—Les autres conventions seront comme dans le devis de Jean Baillairgé, père.

"Québec, le 17 avril 1787: François Baillairgé, fils."

Jean Baillairgé, père, avait donc fait le devis et peut-être le plan du baldaquin, mais on ignore s'il y travailla lui-même. Son nom apparaît cependant le 16 avril 1793, dans la quittance des 25,000 livres (on spécifie toujours "la livre de 20 sols"). Ainsi (*Ci. 4, no. 168*):

"Pour parfait paiement du retable, de l'ornement du sanctuaire que nous avons fait.

"Jean Bail'airgé, Frs. Baillairgé,
Pierre-Florent Baillairgé".

Le trône de l'évêque est compris dans cette somme, peut-être aussi cette balustrade, où une fois instruit de la chose, on pouvait lire dans l'entablement de longues majuscules décourées à jour, les mots suivants: *DOMUS MEA, DOMUS ORATIONIS.*

Tous ces travaux avaient été préparés et en partie exécutés sur la rue Saut-au-Mateot, où Jean Baillairgé tenait son atelier et faisait résidence avec Pierre-Florent. François demeurait sur la rue Saint-Louis, no 13. Si, le 1^{er} février 1796, une "concession sur le Cap est accordée à ce "François Bail airgé, maître-peintre et sculpteur" (*Ci. 17, no 49*), ce n'est sûrement pas parce qu'il s'était enrichi avec le baldaquin de la cathédrale, puisque d'après sa propre constatation, il y avait gagné juste quatre francs par jour. "Artistes d'aujourd'hui, écrit M. J.-J. Girouard, que cela vous encourage, et si parfois le crayon ou le ciseau vous tombe des mains, allez sous les voûtes de l'ancienne cathédrale de Québec, pour retremper v^{os} courage à la vue du baldaquin de Baillairgé, et à la pensée qu'il évoquera."—Hélas! non, voyez plutôt quelque ancienne photographie, ou bien attendez la réédition du grand œuvre par M. André Vermare, sculpteur de Paris.

Ms 17, p. 213, 7 mai 1797:—Proposé de faire faire pour le maître-autel un tabernacle conforme au plan présenté ce jour par le sieur François Baillairgé. Il faudrait aux deux coins supérieurs du dit tabernacle deux reliquaires en forme de lanternes, du même genre mais un peu plus petits que celle qui est figurée sur le dôme... Convenu pour 213 piastres d'Espagne.

Ms. 17, p. 214:—Le dit tabernacle sera doré... et livré dans un an.

Ms. 17, 3 7bre 1797:—Faire faire en neuf un cadre pour le tableau du grand autel attendu que l'ancien ne peut plus servir. On se servira de celui-ci pour le tableau qui est dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié. (*Ms 17, p. 228.*)—Même année. Payé à François Baillairgé pour la sculpture du cadre du maître-autel, 105 livres. (*Ms 11, p. 302.*)—A François Bail airgé, acompte du tabernacle, 94 livres 6 s.—Autre acompte, 305 livres.—1798. Au même, premier acompte, encore pour le tabernacle, 303 livres, 7 sols; deuxième acompte, 647 livres. (*Ms. 11, p. 328-9.*)

1799: Marché de François Baillairgé pour le banc d'œuvre.—On en conserve un très beau dessin dans les archives de la Basilique, dessin reproduit dans l'*Album-Souvenir de Notre-Dame de Québec* publié en juillet 1923.

Ainsi donc, d'après les notes qui précèdent et quelques autres prises d'autre part, François Bail airgé aura-t exécuté, et probablement seul, étant plus habile sculpteur que son père, la statue de la Sainte-Vierge qui était au-dessus du maître-autel et celle de l'un des deux anges placés à ses côtés; aussi les quatre statues adossées au rond-point sous les caratides des consoles du baldaquin. Des experts leur reconnaissent une réelle valeur artistique. De même, la boiserie du chœur qui, selon Bouchette, s'élevait à 15 ou 16 pieds et consistait en compartiments dont chacun renfermait en relief un trait de l'histoire sainte, aurait été par lui entièrement renouvelée.

Et le tout avait grand air. En 1817, dans son livre: *Sketches of Canada* (p. 34), Joseph Sanson, un fervent méthodiste pourtant, compare notre église à une cathédrale d'Europe, et laissons-le parler lui-même:

"Within, this Church has much of the imposing effect of European Cathedrals, arising from great length and lofty height. I was struck with the rich carved wainscot of the choir, much in the style of that of Notre-Dame at Paris. Over it four corinthian columns support an arch in scroll work. Upon this rests the globe on which stands a figure of the Redeemer, in the attitude of benediction, holding in his left hand or rather leaning upon a ponderous cross, rays of glory emanating from the body on all sides. This part is painted white and the whole work is admirable both in design and execut on; as well as the open work of the Bishop's throne and the stalls for the Canons..." Le cher homme est moins élogieux pour le "sculptured pulpit and the statues in the choir", mais c'est peut-être parce qu'il les trouve "painted and gilded in a gauded style;" peut-être aussi parce qu'il veut motiver son jugement et parler à la façon des experts. Il y en a tant!

A propos de statues, le saint Ambroise et le saint Augustin de la chapelle Sainte-Anne, tout aussi beaux, disait-on, que le saint Ignace et le saint François-Xavier de la chapelle Sainte-Famille, ceux-là venus d'Europe ou de l'ancienne église des Jésuites, étaient l'œuvre de Thomas Baillairgé et au sujet de ce digne fils de François, voici également quelques notes:

(Ici, un feuillet du manuscrit s'est perdu avant la composition typographique, et n'a pu être reconstitué de mémoire. Il traitait vraisemblablement des travaux de 1820-24 en ce qui concernait la collaboration de Thomas Baillairgé avec son père.)

Voici la suite:

9 Décembre 1824: 'Marché avec Thomas Baillairgé, pour les ouvrages de sculpture, d'architecture et autres qu'il convient faire aux deux chapelles Sainte-Famille et Sainte-Anne.. Savoir: faire les retables des deux chapelles en conservant partie des vieux qui existent actuellement; savoir: faire servir toute la partie contenue entre les deux colonnes inclusivement, c'est-à-dire icelles colonnes comprises ainsi que les deux pilastres, socles, piédestaux et l'entablement au dessus et y faire ajouter un fronton circulaire'. (Cl. 4, no 279). Il ne s'agit pas des autels mêmes.

16 septembre 1825: Reçu 50 livres du cours, acompte des deux chapelles que j'orne à Québec. Th. Baillairgé.—Même année. Reçu 25 livres du cours acompte des retables des chapelles de l'église. (Cl. 5, nos 13-15).

21 Janvier 1826: Peinture des deux chapelles latérales et façon du lambrisage qui doit recevoir le tableau à la chapelle Sainte-Anne, £ 17-15-9. Signé, (Cl. 5, no 25).

10 janvier 1827: Acompte du tabernacle que j'exécute pour la fabrique: £20-0-0. Signé (Cl. 5, no 37).

12 juin 1827: Doit à Th. Baillairgé: 4 cadres ovales pour les évangelistes, £ 9-0-0; un tabernacle pour la chapelle Sainte-Famille, £35-0-0; un cadre riche pour Sainte-Anne, £ 12-0-0 (Cl. 23, no 308).

Même année. Peinture et dorure du retable, £ 50.— Avoir nettoyé la vieille dorure du baldaquin, réparé et retouché plusieurs ornements et les neuf statues, peint tout le retable, imité les portes, etc, en mahogany, £ 181-17-0. Signé. (Cl. 5, nos 53, 62). Mémoire de travaux à faire: buffet d'orgue, portail en pierre de taille, nouveau clocher, réparation à l'ancien; monument à Mgr. Plessis (Cl. 5, no 68). Au moins, le buffet de l'orgue fut exécuté, et cela en beau bois d'acajou, très ornementé. On en avait acheté 668 pieds pour la somme de £ 41-15-0. (Cl. 5, no. 59).

26 janvier 1828: Pour pose des châsses de reliques, leurs ornements et façon de deux socles en dessous, £ 3-10— (Cl. 5, no 105).

11 juin 1834: Pour façon d'un vase à parfum et d'un petit autel au dessous, £ 8-15.

Le portail mentionné plus haut ne fut construit qu'en 1844, et n'entre d'ailleurs pas dans notre sujet actuel. Si nous pouvions nous permettre une digression, ce serait plutôt pour rappeler que l'étude de l'architecture, au séminaire de Québec, a commencé avec Thomas Baillairgé, M. Jérôme Demers étant alors supérieur, et au surplus, l'ami intime de l'artiste, amitié qui devait durer toujours, et qui valut à celui-ci la clientèle du clergé, tant de Montréal que de

Québec. Au temps où Mgr Hamel donnait des leçons sur ce sujet aux élèves de philosophie, — *quorum pars ego* — nous n'avions plus entre les mains Blondel ni Vignole comme les anciens, mais nous pouvions du moins voir encore la plupart des modèles en bois des différents ordres d'architecture, exécutés autrefois par Baillairgé, tout exprès pour cet enseignement. J'imagine qu'ils les avait faits *gratis*, lui le chrétien généreux qui devait léguer par testament à la Société d'éducation mille louis sterling pour l'instruction des enfants pauvres. (*Acte d'inhumation dans la cathédrale, 11 février 1858*).

DIVERS

On a un jour reproché au soussigné de ne jamais "faire grâce au lecteur de la moindre note, du moindre détail," mais à son tour il demande grâce pour le plaisir qu'il trouve à revoir et mettre en ordre ces petites choses. Nul d'ailleurs n'est obligé de le lire, et le simple fait d'écrire ne peut pas être un attentat contre le repos des honnêtes gens.

Donc, le 17 janvier 1734, le sieur Baudouin, marguillier en charge, autorise l'érection d'un autel en la chapelle de l'Ange-Gardien, semblable à celui de Notre-Dame-de-Pitié. (Ms. 26).—Très longtemps après, en 1871, les soussignés, savoir: M. G.-M. Muir, J.-E. Landry, M.D., J.-P. Jolicœur, J. Burroughs, J.-B. Hébert, L.-J. Roy, J.-B. Blanchet, M.D., F. Normand, avocat, G. Talbot, J.-O. Tousignant, E.-H. Fréchette, C. Delagrave, J.-H. Chaperon, prient la Fabrique de leur permettre qu'un autel soit érigé à saint Joseph vis-à-vis de la chapelle Notre-Dame de Pitié. Il est expressément convenu que la dite fabrique n'aura aucune dépense à payer pour l'objet ci-dessus, le tout devant être fait d'une manière digne et convenable et tous les frais couverts au moyen d'une souscription parmi les citoyens de cette ville." (Cl. 5, no 197.)

Deux ans plus tard, le 6 mai 1873, une requête semblable demandait la construction d'une chapelle au Sacré-Cœur, ainsi que nous l'avons déjà vu. Après le plan de M. Peachy, un autre de M. Berlinguet était soumis aux marguilliers le 30 juin 1887 (Cl. 5, No 198), et après trois années de nouveaux atermoiements, était enfin mis à exécution. L'autel avec ses jolies statuette, la balustrade, le tout en marbre blanc, sera l'œuvre de Robert Reid de Montréal, d'après un dessin de Fr. Robert, artiste de Paris, et la lampe, d'un dessin très nouveau, passera pour un vrai bijou d'orfèvrerie.

Notons maintenant, après tant de statues déjà mentionnées, un saint Louis et un saint Flavien, venus de France, beaux morceaux placés des deux côtés du maître-autel, et bien, comme on le voit, selon leur mérite; une statue de Notre-Dame de Pitié (1869), dans la chapelle de ce nom, produit d'une collecte parmi les dames de la paroisse (Ms. 99, p. 69); le retable de la chapelle des mariages, sculpté, nous assurait-on, par un prêtre, M. Félix Gatié, mort curé du Cap-Santé en 1844; les lustres des trois nefs, donnés vers 1890, par l'honorable Pierre Garneau; un bas-relief en bronze au tombeau de l'autel sainte Anne; les arabesques de la grande corniche, les faisceaux d'emblèmes religieux posés dans les panneaux du chœur, et combien de belles et saintes choses encore, parmi lesquelles il convient de remarquer surtout les reliquaires.

Les reliquaires, en effet, quelques-uns du moins, "en forme de châteaux," étaient de remarquables objets d'art. Autrefois, les *Petits* ou même les *Grands* du séminaire, placés comme ils étaient dans le bas-chœur de l'église, pouvaient admirer à leur aise ceux qui s'adosaient à l'intrados de la première arcade, tout près d'eux. Et combien d'autres la cathédrale possédait ou avait possédés autrefois! Un seul document que nous citons plus loin à propos des objets sauvés de l'incendie, l'année du siège et de la prise de Québec, en mentionne quatorze, et d'autres s'y étaient sans doute ajoutés depuis cette date lointaine. La lanterne même du maître-autel était un reliquaire avec l'ossement de saint Paul qu'elle contenait; l'autel lui-même, du moins autrefois, n'était qu'une grande châsse comme celles que l'on fabriquait au moyen âge, avec ses quatre-vingt-une reliques enfermées là dévotement par Monseigneur de Laval: la Vraie Croix, cheveux de la Sainte-Vierge, chaussures (*calcei*) de la Sainte-Vierge, tous les apôtres, sainte Anne, les saintes Madeleine, Ursule, Félicité,

Catherine de Gènes, Thérèse: les saints Flavien, Louis, roi de France, François d'Assise etc. Voyez la dédicace de Notre-Dame, au 11 juillet, 1666, et le document à cet effet signé par le vénérable évêque lui-même (Archevêché, *Registre A*, p. 138). Heureusement, de ces richesses à la fois spirituelles et matérielles un bon nombre se trouvait dans les voûtes de sûreté, et les autres que rien ne préservait de l'incendie, furent retrouvées dans les décombres à peine effleurées ou entamées très légèrement, comme par miracle.

DORURE

Passons à une autre parure de la cathédrale, celle-là très riche et très brillante, surtout en ces dernières années, 1921 et 1922, où elle venait d'être refaite à neuf et avec un luxe qui tenait de la pure magnificence. Nous voulons parler de la dorure. Dès 1645, il est fait mention d'un tabernacle doré (*Ms 1A*) et l'on trouve ensuite dans les comptes des entrées comme celles-ci:

1672: Pour deux milliers d'or, 80 livres;

1685: Deux milliers d'or pour dorer les accompagnements des reliquaires (*Ms 3*, fol 27 et 98);

1705: Deux mille feuilles d'or faux pour dorer six grands chandeliers de bois.

Qui faisait ce travail? La Vénérable Marie de l'Incarnation témoignait d'un talent exquis pour la confection des ornements d'église et la parure des autels, pour la peinture, la dorure, etc., et bien souvent elle mit ce talent au service de l'église paroissiale. "En 1646, raconte le *Journal des Jésuites* (p. 42), la Mère de l'Incarnation, Ursuline, employa presque tout le carême à peindre deux pièces d'architecture pour accompagner le Tabernacle de la paroisse." Ce n'est pas de la dorure, si vous voulez, mais c'est probablement fait pour la recevoir. En tout cas, les dignes filles de cette sainte femme, héritières de ses vertus, avaient hérité également de son goût et de son zèle pour l'ornementation de la Maison du Seigneur, et la cathédrale a conservé le souvenir de leur générosité à son égard. Un acte officiel du Chapitre atteste, par exemple, en 1748, "que les Révérendes Mères religieuses Ursulines de cette ville, outre ce qu'elles ont donné d'aumônes pour la bâtisse de l'église cathédrale, ont aussi contribué par leurs travaux de peinture et de dorure à l'ornement du chœur et de la chaire, sans en avoir voulu rien prendre, s'étant expliquées qu'elles donnaient volontiers ces travaux en considération de Mgr l'Evêque et des messieurs du Chapitre.....". De même, vers 1770, LeVasseur ayant fait une custode (tabernacle) et des gradins pour le maître-autel, "les Ursulines donnent gratuitement la dorure de cette custode et de ces gradins", travail estimé à 80 livres (*Ms. 11*). Les 36 livrets d'or achetés chez Mayer ont coûté 57 livres 12 s. (*Ct. 4*, no 45.)

C'est l'époque où se termine la restauration commencée voilà trois ou quatre ans, et les bonnes sœurs ont dû recevoir des marguilliers de nouveaux remerciements puisqu'elles les en remercient elles-mêmes à leur tour, et en ces termes (29 avril 1772):

"Nous sommes très charmées de ce que vous êtes contents des petits services que nous vous avons rendus en contribuant un peu à décorer votre autel. Si nous avions été en état de faire davantage nous l'aurions fait bien volontiers..... Sœur de l'Enfant-Jésus, supérieure." (*Ct. 3*, no 31.)

Il est vrai, une fois ou l'autre dans les comptes, une somme quelconque apparaît comme payée, mais c'est sans doute que la fabrique l'a voulu ainsi, les chères Sœurs ayant besoin, comme tout le monde, du produit de leur travail. Ainsi vers 1764: Aux dames Ursulines pour avoir argenté deux garnitures de chandeliers de bois et deux Christs, 96 ll. (*Ms. 8*). On n'est peut-être pas assez riche pour se payer de l'or, mais attendez.

1797: A la Sœur Sainte-Ursule pour la dorure du grand cadre, 240 livres.—Dorure du tabernacle par les Ursulines, trois versements de 500 livres. (*Ms. 11*, 305, 306, 329.)

1799: Aux dames Ursulines pour dorure de statues, 240 livres (*Ms. 11*, p. 359.)

Ce doit être parfaitement bien. Après sa visite au couvent des Révérendes Mères, notre ami Kalm, déjà plus d'une fois nommé,

n'a pas manqué d'inscrire dans son carnet de voyage: "On y fait toutes sortes d'ouvrages délicats, images dorées, fleurs artificielles, etc.", (p. 133).

L'Hôpital-Général est aussi de la partie :

24 août 1795: Aux dames de l'Hôpital-Général pour la dorure du tabernacle de la Sainte-Famille, l'or compris (149 livrets à 2 shellings et 8 pence), £ 39 ' 13'' 1. (*Ct. 10*, no 25a et *Ms. 11*, p. 258).

1799: A l'Hôpital-Général pour dorure de 4 statues, 656 livres. (*Ms. 11*, 359.);

1801 : A l'Hôpital-Général pour parfait paiement du tabernacle (lequel?), 700 livres (*Ms. 11*, 401).

1826 : Dorure de deux cadres par les Sœurs de l'Hôpital-Général, £ 6''00. (*Ct. 5*, no 26.)

1827 : Dorure de trois cadres par les mêmes, or compris, £18.0.0. (*Ct. 5*, no 51.)

1828, 7 mars : La Fabrique doit au susdit Hôpital-Général pour façon d'un tabernacle doré à colle, y compris les fournitures d'or, de blanc, etc., la garniture de la custode, le transport du dit ouvrage, £40 0.0. (*Ct. 11*, no 111).

Un autre transport avait précédemment nécessité deux voyages à 3 livres les deux, ce qui veut dire évidemment que les religieuses hospitalières, comme aussi les Ursulines, travaillaient chez elles, ne pouvant quitter leurs cloîtres. Certains ouvrages n'étaient pas non plus de leur ressort, et il fallait bien les confier à d'autres mains. Ainsi :

1817 : Pierre Chasseur va faire et dorer suivant un modèle produit huit cadres pour les tableaux récemment achetés (*Ms. 17*, p. 428). Même année, 30 octobre : Fourniture et façon de 8 cadres, £55.0.0... Pour avoir argenté et embellié ces ouvrages, le soussigné demande 6 louis de plus. Pierre Chasseur. (*Ct. 23*, no 305).

12 mai 1824 : "Résolu de faire dans le chœur les ouvrages de dorure et peinture pour l'orner et décorer convenablement; de faire peindre et dorer la chaire et d'en réparer la sculpture ; de faire peindre et dorer le banc d'œuvre". (*Ms. 17*, p. 509.)

14 juillet 1827 : Reçu acompte de la dorure, £50.0.0. Baillaingé. (*Ct. 5*, no 45).—15 juillet : Résolu que le tabernacle qui est actuellement à la chapelle Sainte-Famille soit réparé et doré aussitôt que le nouveau tabernacle sera posé. (*Ms. 17 A.*, p. 10.)

1828 : J. Baily propose de dorer le tabernacle de la chapelle Sainte-Anne et Mgr de Fussala (Mgr Signay) est "prêt à y concourir" (*Ct. 5*, 77, 98).

Ainsi de suite jusqu'en 1867, et alors, peinture et dorure de l'autel et du retable de la chapelle Sainte-Famille (*Ms. 99*, p. 65); jusqu'en 1869: Redorure de 6 cadres des tableaux de la nef; jusqu'en 1890, où se font encore "de grands travaux de peinture et dorure à la basilique"; jusqu'en 1896, où un incendie qui avait failli détruire l'église de fond en comble, avait nécessité de coûteuses réparations, le prix de la dorure seule s'élevant à environ \$7,000; enfin, jusqu'en 1922, où l'or, on s'en souvient, coule à flots.

C'est d'ailleurs de tradition à Notre-Dame. Un dernier exemple. En 1748, Mgr de Pontbirand envoie aux marguilliers, sur leur demande, un mémoire des dépenses qu'il a faites en faveur de la cathédrale. Nous relevons, entre autres choses :

"Pour la dorure des ouvrages de Mr. LeVasseur, sculpteur, 800 livres; pour la chapelle de la Sainte-Famille, dorure, 1000 livres; pour l'or, le blanc, la colle, tant pour la chaire que pour le grand retable, 800 livres....."

Maintenant, après tout ce qui précède et après des omissions qui étaient inévitables en pareille occurrence, nous abordons ces motifs de pure ornementation, d'autres diraient d'ornement par excellence, qui s'appellent

(40) LES PEINTURES

Dans son *Epopée mystique*, ou *Les Origines religieuses du Canada* (1924), un beau livre tout à notre honneur, M. Georges Goyau ne dit rien de l'imagerie pieuse pourtant si chère à nos premiers missionnaires, et cela non seulement au point de vue de l'art, mais encore

et surtout au point de vue de la religion, c'est-à-dire de la prédication par l'image, par la "leçon de choses." Jacques Cartier, dressant une grande croix de trente pieds de hauteur, avait essayé par ce moyen d'évangéliser les sauvages. M. Goyau, sans méconnaître les us et coutumes de la Grande Histoire, aurait pu ajouter à son beau livre une belle page et notre étude si sèche lui eût emprunté cet ornement.

Nous voilà donc de nouveau réduit à nos humbles notes, et Dieu veuille que nous puissions en tirer quelque parti à l'honneur de Notre-Dame !

L'art sacré, inauguré en ce pays barbare par l'explorateur de Saint-Malo, ne manquera pas d'y reparaitre, plus tard, avec le fondateur même de Québec. Le *Catalogue des Bienfaiteurs* est bien un peu dédaigneux quand il inscrit parmi les dons qui étaient faits à Notre-Dame de Recouvrance les "six pauvres images du travail de M. Champlain". Il s'agit ici de peintures sur un "petit coffre vendu 16 livres." Pauvres ou non, ne peut-on pas penser qu'elles ont été notre première leçon d'art, et que, en nous les léguant par testament, Champlain nous a en même temps légué le goût des belles choses, un goût devenu, semble-t-il, héréditaire ?

On sait tout ce que contenait la petite église en fait d'objets d'art, d'images en particulier, et rappelons-en quelques-unes même si elles ne sont jamais entrées dans l'église de 1647. A part la "Notre-Dame étoffée d'or", il y avait une "Dame douloureuse", une grande Annonciation, un grand tableau de Notre-Dame du Rosaire, avec les quinze mystères, un tableau sur cuivre de Notre-Dame et sainte Anne. Sauf peut-être la Vierge-Mère que nous croirions subsister encore pour des raisons données ailleurs autrefois et résumées ici même tout à l'heure; sauf aussi les ornements, un vieux papier faisant cette exception, l'église avec tout son contenu, fut consumée, on s'en souvient, dans l'incendie de 1640.

Elle ne sera cependant pas encore reconstruite que déjà d'autres "images" viendront peu à peu remplacer celles qui ont péri. De 1645 à 1651, quand les offices liturgiques ont lieu dans la maison des Cent-Associés, les additions à l'Inventaire donnent en effet: "Deux tableaux sur cuivre de Notre-Seigneur et de Notre-Dame; une Notre-Dame tenant Notre-Seigneur et saint Jean-Baptiste qui l'adore, de cuivre; un saint Nicolas, de cuivre; un saint Ignace et un saint Xavier, de cuivre; une sainte Magdeleine, de toile, d'environ deux pieds en carré; une Notre-Dame de Pitié, pareillement de toile, un peu plus grande..... "signé: B. Vimont. (Cl. 2, no 80). On connaît au moins deux donateurs: M. de Castillon et M. Duplessis-Bochart, "pour lors général de la flotte." Parmi nombre "d'objets précieux enfermés dans une caisse", parce que peut-être on ne sait pas encore où les placer, le même Père Vimont signale encore: Une sainte Elisabeth, de bois; une sainte Barbe, de bois aussi; un saint Claude, une Nativité etc (Cl. 12, no 81). En 1652 un tableau de saint Joseph donné par Madame de La Peltrie est placé "au côté gauche de l'autel ou retable de la paroisse." On possède déjà tant de peintures qu'on peut en prêter à d'autres églises, et par exemple à "Notre-Dame de Foy."

En 1672 nous remarquons encore un grand tableau de l'Assomption qui fait le dais du maître-autel, un grand tableau du Rosaire qui forme le retable du même autel, un grand tableau de la Sainte-Famille, un moyen tableau de l'Annonciation, deux tableaux pour les chapelles de la Sainte-Vierge et de saint Joseph, quinze petits tableaux avec cadres d'ébène" (mystères du Rosaire sans doute. Ms. 1A); deux grands tableaux de saint Jean-Baptiste et de saint Joseph qui sont des deux côtés de l'autel. (Cl. 12, no 82). Ce dernier était, selon toute apparence, le don de Madame de La Peltrie mentionné tantôt. Il est très possible aussi que "le grand tableau de la Sainte-Famille" fût l'œuvre du fameux récollet, frère Luc Lefrançois, qui vint au pays en 1670 et que le Père Leclercq qualifiait "d'excellent peintre." Quoi qu'il en soit de cet éloge, comme aussi des réserves qu'on y a faites en disant que si le Frère était bon dessinateur, il était compositeur médiocre et mauvais coloriste, il semble bien qu'il ait exécuté plusieurs travaux pendant ses quelques années de séjour chez nous; tableaux pour les Pères Jésuites, les religieuses de l'Hôtel-Dieu et celles de l'Hôpital, pour les églises de l'Ange-Gardien, du Châ-

teau-Richer sur la côte de Beaupré, de la Sainte-Famille en l'Île d'Orléans.

N'oublions pas le fameux ex-voto de l'Intendant Talon et recueillons à son sujet ce passage des *Annales* manuscrites de l'Hôtel-Dieu:

"En l'année 1671, monsieur Talon revint Intendant comme il l'avait promis; il serait même revenu plus tôt sans l'accident qui lui arriva en 1670. Car s'étant embarqué pour ce pays-ci, son vaisseau fit naufrage sur les côtes du Portugal où il se sauva miraculeusement après avoir fait un vœu à sainte Anne, qui le secourut sensiblement. Pour marquer sa reconnaissance, il fit faire un tableau où il est dépeint et où l'on voit les dangers et les périls qu'il courut dans cette occasion, et les assistances qu'il reçut du ciel. Cet ex-voto fait le fond de la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale de Québec, et il a été donné par monsieur Talon qui l'apporta de France la seconde fois qu'il vint en Canada."

Ce précieux ex-voto n'a pas été, comme on l'a dit, "perdu dans l'incendie de la cathédrale en 1759". Nous lisons dans un *Inventaire du mobilier de la Confrérie de Sainte-Anne* daté de 1766: "Le tableau de sainte Anne appartenant à la chapelle, est actuellement à l'Hôtel-Dieu dans la chambre de madame Des Meloises", et c'était sans doute pour le mettre à l'abri qu'on l'avait transporté là avant ou pendant le siège. Où est-il maintenant? Nous n'oserions plus dire comme autrefois, "qu'il était, avant l'incendie de Sainte-Anne de Beaupré, dans le couloir aboutissant à la sacristie de cette église, et qu'il a, encore cette fois, échappé au désastre." Des opinions vénérables, différant de la nôtre, voient le chevalier d'Iberville où nous avons cru reconnaître Jean Talon, et mieux vaut ne pas remuer une question qui ne serait d'ailleurs pas ici à sa place.

Maintenant, jusqu'à 1748, les archives se taisent sur les tableaux de l'église, anciens ou nouveaux. Mais cette année-là, on trouve dans un des grands cahiers (Ms. 16, p. 82): "Monseigneur a déclaré donner à l'église ce que suit: les six grands tableaux des arcades, qui lui coûtent plus de 1200 livres; quatre autres tableaux qui sont dans le chœur et quatre autres qui y seront placés incessamment, qui lui coûtent plus de 500 livres." Que représentaient ces peintures? d'où venaient-elles? quels en étaient les auteurs? quelle leur valeur artistique?—En 1754, il y avait deux autres tableaux dans la chapelle Sainte-Famille, un au milieu du retable, l'autre contre la muraille (Ms. 29), mais les mêmes questions se posent.

Un curieux document de 1766 porte ce titre, un peu long peut-être mais pas trop puisqu'il est fort intéressant:

"Inventaire général des ornements, vases sacrés, titres, papiers et meubles appartenant à la fabrique de l'Eglise paroissiale de Québec, tant ceux laissés ès mains de Monsieur le Curé, qui ont servi à l'office divin de la dite paroisse depuis l'année 1759, que ceux envoyés la dite année aux Trois-Rivières et autres mis en diverses communautés de cette ville pour les préserver des accidents du bombardement d'ycelle, et qui ont été rapportés la présente année 1766 par ordre de Monseigneur l'Evêque et réunis en la chapelle du Séminaire servant d'Eglise paroissiale et chambre dudit Séminaire servant de presbytère où ils sont actuellement déposés, le dit inventaire fait en la présence de Messire Félix Récher, curé de cette paroisse, et en cette qualité, premier marguillier d'ycelle....." etc. (Cl. 12, no 87.)

Il y a aussi le *Journal* de M. Récher lui-même, et de ces deux documents il ressort qu'on avait retiré de l'église, avant ou pendant le siège, quatre tabernacles, les deux statues de la Sainte-Vierge et de saint Louis, du maître-autel, les reliquaires déjà mentionnés et quatre belles croix de cristal qui étaient dans le chœur, les devants d'autel, tous les ornements, toute l'argenterie et le linge. Mais combien de tableaux? Deux seuls, savoir: "un petit tableau représentant l'Ange Gardien, sans cadre", et "et un autre plus grand représentant le Triomphe de la religion au milieu duquel se lisent les mots: *Quis ut Deus?* avec son cadre."

Ajoutez l'ex-voto de l'intendant Talon, et voilà juste trois tableaux qui auraient été sauvés du désastre de 1759. Pourquoi? Comment? Nous ne voulons pas y penser mais nous pensons malgré nous que l'Anglais d'alors, iconoclaste comme ses pères, devait être content.

Il ignorait que chez les catholiques, quand tout est fini tout recommence. L'abbé Antoine Aide-Créquy, décédé en 1790, à 31 ans, a déjà eu le temps de faire quelques peintures, une, entre autres, pour la chapelle Sainte-Famille, laquelle durera jusqu'à 1866, où elle fut incendiée avec quelques parties de l'autel. François Baillairgé, revenu de Paris depuis cinq ou six ans, fera un tableau de sainte Anne pour l'autel de la confrérie. Troisième mention, mais qui nous la reprochera ?

Vers 1796, Francis Le Maistre, lieutenant-gouverneur du district de Gaspé, un suisse huguenot, donne à la cathédrale, probablement à la suggestion de sa catholique et pieuse épouse, Marguerite Stuart, cette *Immaculée Conception* de Lebrun ou de son école, œuvre de grande beauté, qui occupait la travée centrale du rond-point et couronnait si dignement le maître-autel.

Et ce n'est encore que le commencement, car voici venir de France, en 1817 et 1820, 117 tableaux de très grande valeur, dont la cathédrale aura sa bonne part. Un mot d'explication ou de préambule semble ici nécessaire. Antoine Plamondon écrivait un jour à sir James LeMoine :

"Voici ce que M. l'abbé Desjardins me dit en 1826: Toutes nos églises (de France) avaient été pillées, du temps de Robespierre, en 1793, par des milliers de fripons. Des spéculateurs avaient collectionné un nombre infini de tableaux volés. Un de ces hommes fit banqueroute. Sa collection fut vendue par autorité de justice. Je me rendis à l'encan: les tableaux étaient en piles dans une cour à Paris; c'était une montagne de tableaux. Cette montagne me fut adjudgée en bloc pour presque rien, comparativement à sa valeur réelle.

"Quelques jours plus tard, le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, grand connaisseur, m'ordonne de faire transporter chez lui, à Lyon, ma collection. Il en achète quelques-uns et me remet le reste, ce que vous avez reçu en Canada. Ils furent acquis par le Séminaire, la cathédrale de Québec, l'église de Saint-Michel de Bellechasse, de Saint-Antoine de Lotbinière et quelques autres églises du Canada. Ceci s'est passé de 1815 à 1820."

"C'est la vue de ces tableaux, ajoutait Plamondon, qui m'a décidé d'aller étudier la peinture à Paris, en 1826". (Lemoine, *Album*, p. 19, 20).

"Acquis par le Séminaire, la Cathédrale, etc.", dit M. Desjardins. De fait, dans les délibérations de la Fabrique, on trouve au 23 mars 1817: "Une collection de tableaux importés de France étant exposée en vente à l'Hôtel-Dieu, il paraît convenable à M. Wilson, marguillier en charge, que la Fabrique profite de cette occasion pour se procurer quelques-uns des dits tableaux d'autant que le prix en est beaucoup moindre que leur valeur réelle. Sur quoy a été résolu qu'il soit appliqué une somme n'excédant pas cinq cents livres courant de cette province à l'acquisition de quelques-uns des dits tableaux dont le choix sera fait par la majorité des marguilliers." (Ms. 17, p. 418.)

C'est sans doute Mgr Plessis qui avait déterminé la fabrique à ce coup de maître, car il admirait franchement les œuvres d'art; il avait fait restaurer par François Baillairgé (Ms. 11, p. 301) l'*Immaculée Conception* du maître-autel que lui avait donnée François Le Maistre, vingt ans auparavant; l'avait fait entourer d'un cadre précieuse et maintenant, c'est-à-dire la veille même de l'assemblée des marguilliers, il avait écrit à M. Raimbault, curé de Nicolet, pour lui recommander quelques achats. On va voir en quels termes persuasifs :

"Il n'est plus mention ici que des tableaux de M. Desjardins, généralement plus grands que ne portait la facture. Ils sont exposés dans l'église, la sacristie, l'avant-sacristie et le dessus du chœur de l'Hôtel-Dieu. Chacun veut les voir. J'y accompagnai lundi le général Sherbrooke. La collection est superbe. Peu de morceaux qui ne soient au-dessus du commun.

"L'église de Boucherville en prend trois, Verchères quatre, Varennes cinq, Saint-Antoine de Tilly deux, Saint-Michel deux, le Séminaire de Québec dix. A 40, à 50, à 60 louis, ils ne portent pas à terre. J'ai pris le magnifique portrait de Pie VI en grand. M. Raby a pris un crucifix aux pieds duquel est représentée Madame de La Vallière.

Il est haut de trois pieds. Aussi ne le paie-t-il que vingt louis. M. Berthelot a pris un Saint-Charles et le portrait de Pie VII qui ressemble aux "Côté" de l'Ange-Gardiën. L'opulente fabrique de Nicolet et celle de La Baie laisseront-elles partir tant de beaux morceaux sans en prendre leur part? Il y a apparence que la cathédrale en va aussi avoir une dizaine."

"Québec, 22 mars 1817."

De fait, la cathédrale prit dix ou onze de ces "beaux morceaux", et en voici la liste d'après M. Desjardins lui-même, avec les dimensions qu'il a fournies, qu'elles aient été exactes ou non :

Huret, *Jésus outragé* (6''10—3''11);

Blanchard, *Sainte-Famille aux cerises* (4''9—3''0);

Van Dyck, *Christ en Croix*, (6''4—3''7);

Anonyme, *Le Père éternel* (3''8—4);

Le Guide, *Nativité de Notre-Seigneur* (5''1—3''1); (plutôt Anniba Carrache);

Vignon, *Pentecôte* (8''4—4''3);

Anonyme, *Judith* (3''1—3);

Restous, *Jésus servi par les anges* (9''0—5''6);

Huret (?), *Jésus marchant au calvaire* (7''0—6);

Vignon, *Saint-Michel* (6''5—5''9);

Karl Van Loo, *Madeleine* (8''3—11''0).

Il appert par différents comptes acquittés de mars 1817 à mars 1818 que ces douze tableaux avaient coûté 446 louis, 12 shillings et 6 pence, c'est-à-dire 1788 dollars. (Ci. 23, nos 306-7, ms 12, p. 339, ms 17, p. 433). Furent-ils tous placés dans la cathédrale? Quelques-uns furent-ils remplacés par d'autres, échangés pour d'autres? Avait-on fait de nouvelles acquisitions? En tout cas la liste des sujets donnée, en 1829, par George Bourne dans son livre: *Picture of Quebec* (m-32, p. 74), diffère de celle que nous venons de transcrire du manuscrit autographe de M. Desjardins conservé chez les Dames Ursulines. Elle en supprime plusieurs et en ajoute d'autres, par exemple: *La vision de saint Paul* par Carlo Maratta, les *Miracles de Sainte-Anne* par Antoine Plamondon, un bon artiste qui n'est cependant pas nommé, et pourquoi?

De fait, le 27 novembre 1825, la fabrique avait "résolu de faire faire un tableau pour la chapelle Sainte-Anne, aussi deux statues, un tabernacle et deux petits ovales, le tout avec les dorures convenables." (Ms. 17, p. 527). Le 30 avril 1826, Antoine Plamondon recevait 20 louis, acompte "d'un tableau de sainte Anne," et le premier juin, "la balance de 15 louis, lui revenant pour le dit tableau." (Ci. 5, no 28). Les "deux petits ovales", ou médaillons de saint Matthieu et de saint Marc, furent peints, cette même année 1826, par Jean-Baptiste Audy et payés 10 louis pour les deux. (Ci. 10, no 291). On voit que l'art n'enrichissait pas plus les peintres que les sculpteurs, notamment les sculpteurs de baldaquins.

Il est vrai que Plamondon ne travaillait pas, comme on dit, "pour l'argent," mais pour son art, par goût, disons le mot: "par amour". Si M. George Bourne l'ignorait, les religieuses de l'Hôtel-Dieu le connaissaient, le tenaient en haute estime, et lui confiaient une œuvre de haute importance pour elles, le portrait de leur fondatrice, la duchesse d'Aiguillon; Saint-Joseph de Lévis lui demandait une autre *Sainte Anne*, une toile encore plus grande que celle de la cathédrale et à motif différent, c'est-à-dire "Sainte Anne préservant du naufrage", tandis que à Québec, elle guérissait les malades en prière devant elle. Egalement, la cathédrale avait été trop bien servie pour ne pas recourir à son talent quand elle voulut décorer d'un bon tableau la chapelle Notre-Dame de Pitié. C'était en 1834, et encore pour la modique somme de 35 louis, l'artiste donna un *Christ au tombeau*, excellente copie d'après un original français. (Ci. 23, no 309.)

Le 5 mai 1866, un incendie déjà mentionné plus haut, ayant éclaté dans la chapelle Sainte-Famille, au cours d'un service, et détruit le grand tableau de l'autel avec les rideaux, la grande tenture, etc., la fabrique songea à MM. Plamondon et Théophile Hamel pour le remplacer dignement. Il importe peu de savoir pourquoi ce dernier eut la préférence et gagna, en 1867, 70 louis pour avoir copié la *Fuite en Egypte* de Van Loo qui se trouvait dans la chapelle du

(Suite à la page 162)



DU HAUT DE LA TERRASSE

par

GEORGES COTÉ
Notes historiques prises à la volée au sommet du promontoir.

Le point historique le plus intéressant du Vieux Québec, est sans contredit la Terrasse-Dufferin.

En effet, cette Terrasse de Québec est l'endroit historique le plus remarquable, tout d'abord, par le fait important que sur son site admirable de beautés pittoresques, s'élevaient jadis le Fort et le Château St-Louis. Le Fort St-Louis entourait de ses murailles tout l'emplacement qui renferme de nos jours la Terrasse Dufferin, et le Château Frontenac. Ce Fort était destiné à défendre la colonie naissante contre toute invasion étrangère, ou agression de la part des sauvages. Formant angle au Fort St-Louis, le Château s'élevait tout au bord de la falaise, à l'extrémité nord de la présente Terrasse Dufferin. Pendant 140 ans, il fut la résidence vice-royale des représentants officiels du Roi de France et de l'Empire britannique au Canada. Le dernier Château St-Louis, construit sous Frontenac en 1694, était haut de trois étages, et long de 120 pieds. Du côté du fleuve, une large galerie s'allongeait sur toute la longueur de l'édifice. C'est là que les invités du gouverneur et de Madame la Châtelaine, ainsi que les nombreux habitués du Château St-Louis, faisaient leur promenade favorite.

Ce point de vue superbe, qui embrassait tous les alentours, était bien de nature à animer les conversations.

De ce fait, la longue galerie du Château peut bien être considérée comme ayant été la première Terrasse de Québec.

Pendant toute la durée de la domination française, c'est-à-dire jusqu'en 1759, le Château St-Louis fut le centre de l'administration gouvernementale de la Nouvelle-France, suivant les ordonnances royales reçues de Versailles.

C'est aussi de ce Château que furent lancées les proclamations de nos gouverneurs, décrétant des pouvoirs aux expéditions lointaines à travers l'immense Canada.

Après avoir été considérablement endommagé pendant le siège de Québec, en 1759, par les batteries du général Wolfe, le Château St-Louis subit de grandes réparations, qui eurent pour effet de l'améliorer avantageusement. Après la reddition de Québec, c'est de ce Château St-Louis que les soldats français, quittèrent définitivement le pays, le 18 septembre 1759, pour s'en retourner en France, suivant l'acte de la capitulation de Québec.

Mais hélas! ce vieux Château St-Louis fut détruit par l'incendie désastreux du 25 janvier 1834. Quatre ans plus tard, en 1838, lord Durham, gouverneur général du Canada, faisait raser les murs calcinés, pour y construire sur ses fondations, la première terrasse publique qu'on nomma alors Terrasse Durham, en l'honneur du gouverneur régnant. Ce fut l'humble début de notre Terrasse de Québec, qui a acquis depuis lors une renommée mondiale.

Plus tard cette Terrasse Durham, fut prolongée jusqu'au pied de la Citadelle. Le gouverneur-général, Lord Dufferin, en fit l'inauguration en juin 1879, et c'est à cette occasion que la Terrasse Durham, fut surnommée Terrasse Dufferin.

Or, cette Terrasse Dufferin que le peuple désignait autrefois par l'appellation de "Plateforme" est l'endroit historique le plus intéressant de Québec. En effet, du haut de ce promenoir ou promontoir insurpassable en charmes et en splendeurs panoramiques, nous voyons se dérouler tout autour de nous, dans une vision du passé, toutes les scènes mémorables, qui ont illustré l'Histoire de notre Vieux Québec, la ville des souvenirs, et le berceau de la Nouvelle-France.

LA DÉCOUVERTE DU CANADA

Tout d'abord, le 14 septembre 1535, nous voyons là-bas à gauche trois caravelles, qui montent notre beau fleuve St-Laurent, sous les couleurs royales de la Vieille France. La Grande-Hermine, la

Petite-Hermine, et l'Émérillon, longent la côte de Beauport, pour se rendre chez les sauvages de Stadacona.

Montés par 110 braves navigateurs, que commande l'intrépide Jacques Cartier, les trois navires se dirigent vers l'embouchure de la rivière Ste-Croix, devenue St-Charles.

Quelques jours après son arrivée, c'est-à-dire le 19 septembre, nous voyons Cartier accompagné de ses principaux officiers, qui passent ici devant nous, à bord de l'Émérillon, pour se rendre à la bourgade d'Hochelaga, dont il a entendu parler par les sauvages de Stadacona. C'est à cette occasion que Cartier surnomma Mont-Royal, cette bourgade que les sauvages appelaient Hochelaga, et qui est devenue la métropole canadienne.

De retour à Stadacona, Cartier et ses braves compagnons, passèrent l'hiver sur les bords de la rivière Lairet.

C'est là que s'écrivit la première page de notre si touchante histoire du Canada. Après avoir pris possession du Canada, au nom du Roi de France, nous suivons au loin, Jacques Cartier qui s'en retourne en France, au printemps suivant.

Cartier n'a plus que deux navires, son équipage ayant été décimée par la maladie, pendant l'hiver, il fut contraint d'abandonner l'"Émérillon" sur les rives de la Lairet.

LA FONDATION DE QUÉBEC

Soixante-treize ans plus tard, c'est-à-dire le 3 juillet 1608, apparaît une barque au mât de laquelle flotté à la brise caressante de la belle saison, le drapeau fleurs de lys. Cette barque monte lentement notre beau fleuve, alors sillonné que par les canots d'écorce des sauvages. Voyez cette barque accoster ici en bas sur la Pointe de Québec, non loin de la présente petite église historique de Notre-Dame-des-Victoires. Regardez trente hommes en descendre pour y arborer le drapeau royal de la Vieille France, notre Mère-Patrie. Un chef commande le groupe, donne des ordres, examine les alentours, considère le terrain, semble chercher un endroit propice pour s'y établir. Ce dictateur, c'est Samuel de Champlain, l'immortel fondateur de Québec, qui s'en vient jeter les fondements d'une nouvelle France, sur les rives du St-Laurent.

PREMIÈRE HABITATION

A cette époque primitive de notre établissement nationale, la présente basse-ville se trouvait fort rétrécie dans son étendue, par notre fleuve géant dont les vagues de sa marée montante quotidienne, tantôt calmes sous le soleil radieux, et tantôt furieuses sous l'effet des vents tempétueux, se déferlaient sur le rivage. Au lendemain de l'arrivée de Champlain nous remarquons ici en bas sur l'emplacement alors désert de la présente petite église de N.-D. des Victoires une activité encore inconnue jusqu'alors. Tout le monde est à l'œuvre, les uns abattent les arbres séculaires des environs pour en faire du bois de charpente, les autres creusent les fondations afin de préparer le terrain et le bois nécessaire à la construction d'une habitation. Ce fut dans ce premier logement établi en la Nouvelle-France que toute la population blanche de Québec ou plutôt de tout le Canada alors habité que par des Sauvages, reçut asile.

ARRIVÉE DES RÉCOLLETS

Le 2 juin 1615 après une traversée de 31 jours l'on vit atterrir, ici en bas, sur la grève, en compagnie de Champlain, quatre Pères Récollets nommés Denys Jamay, Jean Dolbeau, Joseph le Caron et le Frère Pacifique Duplessis, qui venaient porter les secours

de la religion catholique aux habitants de Québec, et évangéliser les peuplades sauvages répandues à travers l'immense Canada.

LA CHAPELLE DE QUÉBEC

Le premier soin des Récollets, en foulant le sol de la Nouvelle-France, fut d'ériger une chapelle non loin du présent Escalier Champlain. C'est qu'après avoir logé les habitants de Québec, Champlain songea à donner un gîte au bon Dieu. Cette chapelle rustique fut la première résidence permanente eucharistique en terre canadienne. Le 25 juin 1615, le Père Dolbeau avait le bonheur d'y dire la première messe qui ait été célébrée depuis le départ de Jacques Cartier. Nous voyons d'ici les nouveaux paroissiens endimanchés qui sortent de l'Abitation pour se rendre à leur nouvelle église paroissiale. Cette chapelle fut détruite pendant l'occupation anglaise des Frères Keirk.

LE PREMIER COLON CANADIEN

Vers la fin de juin 1617 la colonie vit atterrir sur les rives de la basse-ville, Louis Hébert, accompagné de son épouse, Marie Rollet, de son fils Guillaume, et de ses deux filles Anne et Guillemette.

Hébert avait obtenu de M. de Monts, dix arpents de terre à l'endroit qu'il jugerait propice à la culture, car Hébert avait l'intention bien arrêtée de s'établir à Québec comme colon.

LE PREMIER FOYER CANADIEN

Peu de temps après son arrivée voici Louis Hébert et Champlain qui gravissent péniblement ce rude sentier devenu la Côte de la Montagne, pour venir examiner les hauteurs du rocher de Québec. Hébert ne tarda pas à choisir le superbe emplacement sur lequel s'élèvent de nos jours, le Séminaire et l'Université, pour y établir son foyer et son champ de moisson. Cet emplacement fut désigné sous le nom de Sault-au-Matelot. La maison élevée au milieu de la solitude forestière des hauteurs de Québec, nous rappelle le premier foyer canadien.

LE PREMIER MARIAGE CANADIEN

Et l'année suivante (1618) qui marque le premier mariage canadien, un jeune couple tout rayonnant de bonheur quitte la maison de Louis Hébert pour descendre la côte de la basse-ville. C'est Etienne Jonquest et Anne Hébert, à peine âgée de 15 ans, se rendent bras dessus bras dessous à la Chapelle de Québec, pour y faire unir à jamais leurs destinées par le Père Le Caron.

Un petit groupe joyeux de parents et amis suivent les fiancés. Ce sont Louis Hébert avec son épouse Marie Rollet, Guillaume Hébert, Hélène Desportes, Guillaume Couillard, Guillemette Hébert, Abraham Martin avec sa fille, Pierre Desportes et Nicolas Pivert accompagnent la nièce de ce dernier. Mais hélas! l'été suivant cette scène riante des épousailles, change d'aspect.

Un cortège funèbre suit le même chemin pour aller tour à tour porter en terre, sur le flanc de la côte de la basse-ville, Anne Hébert et son époux Etienne Jonquest. Après un an à peine de bonheur conjugal, le jeune couple trépassa au milieu de la tristesse générale de la jeune population québécoise.

ARRIVÉE DE MADAME DE CHAMPLAIN

Ayant décidé d'habiter définitivement Québec, en 1620, le sieur de Champlain qui revient de France en compagnie de sa jeune épouse, Hélène Boullé et de son beau-frère, Eustache Boullé.

Les arrivants sont reçus avec une joie visible par la population réjouie. Mais la jeune épouse ne passa que quatre ans à Québec, et le 15 août 1624 elle repartait avec son mari, qui s'en va la reconduire en France. Habitée aux douceurs de Paris, cette jeune femme souffrait trop de privations en notre jeune pays dépourvu de tout nécessaire à la vie.

ARRIVÉE DES JÉSUITES

Un peu plus tard, en 1625, cinq religieux Jésuites, les Pères Chs. Lalement, Jean de Brébeuf, Ennemond Masse et les Frères François et Gilbert, arrivent sur nos rives à bord des vaisseaux de Guillaume de Caën. Ces Jésuites viennent au pays de l'érable, partager avec les Récollets, les durs labeurs de l'évangélisation du Canada, au prix de leur vie livrée au martyre.

REDDITION DE QUÉBEC

Mais la Nouvelle-France, colonie établie sur le sol d'Amérique par la mère-patrie, au prix de tant de sacrifices, excita la convoitise de l'Angleterre. Des jours de malheurs commencèrent alors à se faire sentir à Québec. Par une belle journée de mi-juillet 1629, trois vaisseaux montent le fleuve, causant beaucoup d'anxiété.

Ces trois navires commandés par les Frères Louis et Thomas Keirk, calvinistes français aux services de l'Angleterre, sont envoyés par leur frère David, qui est resté à Tadoussac avec sa flotte, afin de barrer passage à tout secours venant de France.

Un officier parlementaire atterrit devant l'Abitation, et présente à Champlain un message de la part des Frères Keirk, le sommant de leur remettre le Fort de Québec, en promettant pleine liberté à tous les habitants. Dépourvu de tout moyen de défense, Champlain après avoir consulté ses officiers accepta forcément la capitulation avantageusement proposée. Nous voyons alors les trois navires anglais s'approcher de Québec. Champlain se rend à bord rendre visite au capitaine Louis Keirk, qui le reçut avec beaucoup d'égards.

Puis l'on vit 150 hommes de débarquement qui descendent à terre pour prendre possession de la place de la basse-ville.

Le 24 juillet Thomas Keirk quitte nos rives pour aller rejoindre son frère David à Tadoussac, ayant à son bord, Champlain, les Jésuites, les Récollets et tous ceux qui préfèrent s'en retourner en France.

RETOUR DE CHAMPLAIN

Mais le 23 mai 1633, Samuel de Champlain revient à Québec après une absence de quatre années, à la tête d'une petite flottille. Le fondateur de Québec s'en revient reprendre pacifiquement possession de la Nouvelle-France à titre de gouverneur, conformément au traité de St-Germain-en-Laye du 12 mai 1632, par lequel l'Angleterre rend à la France sa colonie du Canada.

En effet le 13 juillet de l'année précédente (1632) Thomas Keirk, avait remis le Château St-Louis au pouvoir de M. de Caën, qui en prit possession en attendant le retour de Champlain.

Ce jour même les Anglais firent voile sur deux vaisseaux chargés, pour s'en retourner en Angleterre. C'est à l'occasion de son retour à Québec que Champlain fit reconstruire aux alentours de la rue Buade, l'église de N.-D. de la Recouvrance, suivant le vœux qu'il en avait formulé pour son retour à Québec.

MORT DE CHAMPLAIN

Remarquez-vous cet atmosphère de deuil et de consternation générale qui plane au-dessus de la population de Québec.

C'est que la mort vient de frapper son fondateur Samuel de Champlain. Le premier gouverneur de la Nouvelle-France trépassa ici même en son Fort St-Louis pendant la nuit mystérieuse de Noël, le 25 décembre 1635, à l'âge de 68 ans après 25 années de labeurs incessants et de tracasseries multiples consacrées à l'établissement et au maintien de la colonie naissante. Il fut probablement inhumé dans la chapelle du Fort St-Louis.

LE GOUVERNEUR DE MONTMAGNY

L'année suivante, le 11 juin 1636, nous voyons Charles Huault, Sieur de Montmagny, qui arrive à Québec. Il est reçu au débarcadère par la population tout entière, désireuse de connaître et de saluer le successeur de Champlain. Le nouveau gouverneur s'age-

nouille avec toute sa suite au pied d'une croix élevée sur le penchant de la côte où se trouve une cimetièrre, pour y faire une courte prière, afin de demander que la protection divine s'étende sur lui-même et sur ses administrés. En arrivant au Fort St-Louis, M. de Rochefort lui en remit les clefs.

ARRIVÉE DES URSULINES ET DES HOSPITALIÈRES

Mais regardez donc les Religieuses, trois Ursulines et trois Hospitalières qui arrivent à Québec sur le même navire.

Ce 1er août 1639, à sept heures du matin, le canon du Fort St-Louis annonce à la population, l'arrivée de ces premières femmes qui ont consacré leur vie au service du bon Dieu.

Le gouverneur de Montmagny escorté par une brillante garde d'honneur se portent à leur rencontre, ainsi que la population.

En mettant pied à terre, les Religieuses baissent le sol de leur nouvelle patrie d'adoption, au service de laquelle elles se dévoueront jusqu'aux sacrifices. Les Ursulines viennent se livrer courageusement à l'enseignement de l'enfance, les Hospitalières s'imposeront la rude tâche du soin des malades.

La population suspend tout travail afin de fêter l'arrivée des Sœurs. Les Ursulines se retirent à la Basse-ville, et les Hospitalières occupent une maison appartenant aux Cent-Associés, située sur l'emplacement de la présente cathédrale anglaise.

LE FONDATEUR DE MONTRÉAL

Le 20 août de l'année suivante (1641) le sieur Paul de Chomedey, de Maisonneuve, arrive à Québec en compagnie de plusieurs familles. Après avoir passé l'hiver à Québec, de Maisonneuve s'embarque sur deux barques, le 8 mai 1642, en compagnie de Madame de la Peîtrie et de Melle Mance et des 35 membres de la Cie de N.-D. de Montréal pour aller à Ville-Marie aujourd'hui Montréal, la métropole canadienne.

ARRIVÉE DE MGR DE LAVAL

Le 16 juin 1650, une barque accoste au pied du fier promontoire de Québec, et un évêque en descend.

C'est Mgr François de Montmorency Laval, évêque de Pétrée, qui vient prendre direction de l'épiscopat canadien.

Mgr de Laval n'était alors que le Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, ce n'est que le 1er octobre 1674 que le Pape Clément le nomma évêque de Québec. Nous voyons d'ici le vicomte d'Argenson, 5ième gouverneur de la Nouvelle-France, à la tête de la population de Québec qui s'avance sur le rivage pour présenter ses hommages au premier évêque du Canada. L'artillerie du Fort mêle sa voix imposante aux sons joyeux des cloches et à l'allégresse générale pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à l'éminent prélat. Faute de résidence à lui, Mgr de Laval se retira d'abord chez les Jésuites.

ARRIVÉE DU GOUVERNEUR DE TRACY

Le 30 juillet 1665 c'est M. de Tracy qui arrive à Québec en qualité de vice-roi. Regardez-le, il est accompagné du fameux Régiment de Carignan, troupe d'élite qui se fixa au pays en prenant une part active à sa défense nationale.

RETOUR DE FRONTENAC

Plus tard le 15 octobre 1689 par un beau soir, c'est Louis de Buade comte de Frontenac qui fait son arrivée à Québec pour la 2ième fois comme gouverneur de la Nouvelle-France.

Voyez-le mettre pied à terre sous nos yeux, au bruit des canons et de mousqueterie, à la lueur des flambeaux. Le Conseil Souverain et tous les habitants de Québec sous les armes se rendent à sa rencontre. Frontenac fut complimenté par les corps publics, et par les Jésuites. Toute la population l'accueillit avec enthousiasme.

Frontenac mourut ici au Château St-Louis le 28 novembre 1698 à l'âge de 78 ans, après avoir rendu de grands services à la colonie naissante et l'avoir défendue même par les armes contre les envahisseurs.

QUÉBEC RESTE A LA FRANCE

Voyez-vous la flotte de l'amiral Phipps qui s'avance vers nos rives au matin du 16 octobre 1690? Formée de 35 voiliers, cette flotte se compose de 3,000 hommes de débarquement.

Les plus gros navires mouillent dans la rade, les plus petits se rangent du côté de Beauport. Mais Québec attend de pied ferme l'ennemi redoutable. Vers les dix heures du matin, un parlementaire arrive en chaloupe devant l'Abitation. En mettant pied à terre, le lieutenant Thomas Savage déclare qu'il est porteur d'un document destiné au comte de Frontenac. Après avoir bandé les yeux du parlementaire, les miliciens se mettent en marche pour le conduire ici au Château St-Louis. Sur son passage, le parlementaire est la risée des gens. Une fois rendu au Château St-Louis, le bandeau de parlementaire lui est enlevé et lorsqu'il se voit en présence du comte de Frontenac entouré de brillants officiers de son état-major, il reste ébahi et embarrassé pour remplir sa mission. S'armant de courage, il commence la lecture en anglais de son document. Mais Frontenac l'interrompt en priant le lieutenant François de Bienville d'en faire la traduction.

Par ce document rédigé en termes provocateurs, remplie de reproches malveillants, de menaces et de fausses interprétations, l'amiral Phipps ordonne à Frontenac de lui rendre la colonie.

Le sans-gêne de cette sommation souleva l'indignation des officiers. Tirant alors sa montre, le parlementaire fait observer à Frontenac qu'il est six heures, et que dans une heure il sera prêt à partir avec la réponse. "Je ne vous ferai pas attendre aussi longtemps lui répond le gouverneur, qui se mit à énumérer chacun des paragraphes du document en se plaisant à en ridiculiser certains passages pour en commenter sèverement les autres.

Etonné de cette fière attitude de la part du gouverneur, le porteparole qui parlait français exigea du gouverneur une réponse par écrit. "Par écrit! s'écria Frontenac en sursautant de colère, quelle insolence, mais que faites-vous de ma parole. Allez dire à votre général que je lui répondrai par la bouche de mes canons."

Chargé de porter cette fière réponse à son général, le parlementaire fut reconduit à sa chaloupe de la même manière qu'il était venu. Cet officier venait à peine de rejoindre le vaisseau amiral, qu'un coup de canon pointé par l'habile artilleur, le capitaine Lemoine de Ste-Hélène, vint abattre le pavillon du vaisseau, qui tomba dans le fleuve. Voyez ce brave soldat canadien qui s'en va à la nage s'en emparer. Ce drapeau-trophée resta suspendu à la voûte de la cathédrale de Québec jusqu'à l'incendie de 1759 pendant le siège de Québec par le général Wolfe. L'armée de terre débarqua à la Canardière, mais elle fut repoussée. Après trois jours de bombardement continu, les navires anglais dont les flancs sont transpercés par les boulets des batteries de la ville, capitulent en retraitant vers l'île d'Orléans. Après avoir subi une pareille défaite, l'amiral Phipps jugea plus prudent de s'en retourner bredouille en Angleterre.

LE MARQUIS DE MONTCALM

Mais regardez donc le noble défenseur de Québec, le marquis de Montcalm, lieutenant-général des armées du Roi au Canada qui nous arrive de France, le 13 mai 1756 pour prendre charge de la défense militaire de la Nouvelle-France. Il quitta là-bas, en son Château de Candiac en Languedoc, sa mère, son épouse et ses six enfants pour venir sous nos cieux combattre et mourir au service de sa patrie. Le colonel Bourlamaque et le capitaine de Bougainville, l'accompagnent à bord de six vaisseaux de sa flotte, qui comprend 1200 hommes de combats. Deux ans plus tard, Montcalm remportait une éclatante victoire à Carillon.

Le général Montcalm mourut au soir du 13 septembre 1759 après avoir reçu deux balles dans l'abdomen pendant ce combat meurtrier

et définitif qui marqua la fin du régime français sur les bords du St-Laurent. L'héroïque défenseur de Québec repose sous la chapelle des Ursulines, à l'ombre de la croix et au milieu de la solitude et de la prière monastique.

LA PRISE DE QUÉBEC

Il y a dans notre si intéressante Histoire de Québec une page endeuillée écrite avec du sang; c'est celle de la prise de Québec.

La plupart des scènes qui précédèrent ce jour mémorable, se passent encore sous nos yeux attristés. C'est qu'en 1759, le gouvernement anglais connaissant l'état de détresse dans lequel se trouve réduit le Canada, et désireux d'en profiter pour s'en emparer, obtint de la Chambre des Communes, tout ce qui est nécessaire en fait de guerriers, finances et navires pour venir prendre possession de notre pays. Le jeune général Wolfe à peine âgé de 32 ans fut désigné pour venir assiéger notre ville par voie du St-Laurent. Le 23 mai 1759, un courrier apporte la nouvelle de l'apparition de l'escadre anglaise dans le bas du fleuve; le marquis de Vaudreuil, alors gouverneur, se hâte de renforcer les points faibles de défense de notre ville. M. de Ramsay, lieutenant du roi à Québec, est chargé de commander la garnison de la ville comprenant 600 miliciens. L'armée française, sous le commandement de Montcalm, passe au nord de la rivière St-Charles, et se retranche depuis la Canardière jusqu'à Montmorency.

L'armée du général Wolfe comprenait environ 12,000 hommes transportés sur une flotte formée de 20 vaisseaux de lignes, 10 frégates, 18 bâtiments de guerre plus petits, et de plusieurs centaines de vaisseaux de transports. Le redoutable "Centurion" portait à lui seul 60 canons. Le 27 juin, Wolfe opère un débarquement partiel en face de l'église de St-Laurent de l'Isle d'Orléans. Aussitôt qu'il fut campé, le général Wolfe adressa aux Canadiens, une sommation arrogante qui n'eût pour effet que d'insulter à leur patriotique bravoure. En voyant de loin notre ville bâtie comme un nid d'aigles sur un rocher coupé à pic, entouré de fortifications et au pied de laquelle des batteries en défendent l'approche, le général Wolfe jugea aussitôt qu'un abordage de front était impraticable. Le 30 juin, le général Moncton, traverse à St-Joseph de Lévis à la tête d'une division pour aller y établir des batteries formidables.

Le 1er juillet les Anglais au nombre de 9,000 débarquent à l'Isle d'Orléans pour y camper. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, les batteries de Lévis ouvrent sur Québec un bombardement régulier et destructeur qui ne s'arrêtera que le 18 septembre, jour de la capitulation de la ville. Faute de munitions et surtout d'artillerie supérieure, les batteries de Québec érigées sur les remparts ne peuvent riposter efficacement pour faire cesser cette canonnade. Les premières bombes qui tombent sur la ville font prendre la fuite aux non-combattants qui se réfugient au faubourg St-Jean, puis forcément dans les campagnes environnantes, car les boulets arrivent déjà jusque-là. Dans la nuit du 8 au 9 août, les projectiles ennemis mettent le feu à trois endroits différents à la basse-ville, de sorte qu'il devient alors impossible de contrôler l'incendie. L'église de N.-D. des Victoires, bâtie en 1688, ainsi que 135 maisons sont entièrement consumées. Nous avons sous les yeux ce spectacle désolant de destruction. La plus grande partie de la Haute-Ville est aussi démolie et réduite en cendres dans l'espace d'un mois par le bombardement journalier. Le 23 juillet, peu après minuit, des éclats de bombes allument un incendie qui détruit 18 maisons. Pour comble de malheur des étincelles poussées par le vent communiquent le feu aux drapeaux hissés sur le haut du clocher de la Cathédrale, qui servent de signaux durant le siège. En nous retournant, nous voyons là-bas, la Basilique qui flambe sous nos yeux, au milieu des ruines fumantes de la Haute-Ville.

Peu de temps après il ne restait plus de l'église paroissiale que les murs calcinés. Le Château St-Louis érigé ici même sur le bord du Cap-Diamant, le Collège des Jésuites sur le site de l'Hôtel-de-Ville; le Monastère des Récollets au Rond-de-Chaines, le Couvent des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de la Côte du Palais, le Palais Episcopal,

le Séminaire furent considérablement endommagés par les projectiles qui y causent des incendies désastreux.

Après avoir ainsi démoli la Basse-Ville et la Haute-Ville par le fer et le feu, la portée des canons des batteries anglaises fut prolongée jusqu'au faubourg St-Jean. Ce bombardement destructeur n'ayant servi qu'à démolir la ville et chassé ses habitants, le général Wolfe se décide d'attaquer l'aile gauche des Français au Sault Montmorency. Mais Montcalm, qui observe ses moindres mouvements, l'empêche de passer au-dessus de la rivière Montmorency.

Désappointé de rencontrer une si forte résistance de ce côté, Wolfe tourne ses regards vers Québec. Profitant d'un vent favorable il fait voile le 18 juillet pour remonter le fleuve.

En passant, ici, devant Québec, il longe la rive de Lévis afin d'éviter les boulets des batteries de la ville.

Il remonte ainsi le fleuve jusqu'au Cap-Rouge à la recherche d'un endroit propice à un débarquement. Mais il constate qu'une descente à terre s'offre de plus en plus périlleuse.

Devant cette impossibilité, le général Wolfe prend la résolution de revenir attaquer dans un dernier et suprême effort, le général de Montcalm à son camp de Beauport. Cet endroit sans élévation offrait plus de possibilité d'invasion.

L'armée anglaise forte de 8,000 guerriers monte courageusement à l'assaut des retranchements français. Mais après six heures d'un combat acharné les Anglais, se retirent sous la rafale.

Pour se venger de cet insuccès, Wolfe fit incendier toutes les campagnes environnantes. Voyez les nuages de fumée qui s'élèvent là-bas, dans le lointain. Après cette destruction aussi inutile que déplorable, le général Wolfe réunit ses généraux afin de décider du meilleur moyen à prendre pour s'emparer de Québec. Il fut alors résolu de renoncer à Montmorency, pour tenter une descente de l'armée au-dessus du Cap-Rouge. Le 7 septembre les troupes anglaises s'embarquent pour remonter le fleuve sous la canonnade des batteries de Québec jusqu'à St-Nicolas où se tint un conseil de guerre. En examinant plus attentivement cette chaîne de rocher qui se poursuit de plus en plus escarpée, les officiers découvrent un petit sentier qui conduit de l'Anse-au-Foulon aux Plaines d'Abraham, dominant la falaise. Après un essai de débarquement infructueux à la Pointe-aux-Trembles et au Cap-Rouge, le général Wolfe fut informé par Stobo, l'espion et le déserteur, que des bateaux français viendraient approvisionner Québec la nuit du 12 au 13 septembre. Suivant les indications de Stobo le général Wolfe avait remarqué une ligne grisâtre du sol qui se dégageait du rocher. A la brunante, Wolfe rassemble sa flotte à St-Romuald, et il ordonne aux autres vaisseaux mouillés devant le camp de Beauport ou du Cap-Rouge de simuler un débarquement afin de tenir en éveil chacun dans sa position défensive, le marquis de Montcalm, et le colonel de Bougainville. A une heure après minuit de ce 13 septembre par un temps très sombre, la flotte des transports de Wolfe se glissait furtivement le long de la rive du Foulon. Un cri retentit de terre dans la nuit "Qui vive!"

Un jeune officier écossais qui parlait le français répondit sans hésiter à la sentinelle postée sur le rivage, "France": ne faites pas de bruit, ce sont les vivres qui arrivent."

Dans l'obscurité de la nuit il fut impossible de reconnaître l'ennemi. Les envahisseurs descendent vers les quatre heures du matin, à la file, à l'endroit appelé l'Anse-des-Mères.

En mettant pied à terre, le général Wolfe à la tête de son infanterie légère disperse le corps de garde établi au bas de la falaise, puis les grenadiers grimpent péniblement le sentier abrupt. Tout alla si bien que sur la pointe du jour, l'armée anglaise rangée en bataille sur les Plaines d'Abraham, attendait les Français de pied ferme. Le général de Montcalm reçut à Beauport, vers les six heures du matin, la nouvelle inattendue de ce débarquement désespérant. Il s'empressa alors de se rendre sur les hauteurs de Québec, et sans s'occuper de la fatigue de ses régiments, après une si longue marche, surtout les plus éloignés qui venaient de Montmorency, le général Montcalm, se lança hâtivement à l'assaut des Anglais, afin de les déloger de leur position. Mais le sort des armes lui fut défavorable et funeste.

L'armée anglaise résista au choc, puis attaquant à son tour, elle fit reculer l'armée française. Pendant cette retraite, Montcalm fut si gravement blessé, sur son cheval, qu'il en mourut le soir même... chez le Dr Arnoux, qui demeurait alors rue St-Louis, non loin d'ici. Mais il est inutile de prolonger ce récit, qui a eut son dénouement au centre de la ville, qu'il est impossible d'apercevoir de la Terrasse.

DÉPART DES VAINCUS

Le 18 septembre, jour mémorable de la capitulation de Québec, le général Townshend, suivi par l'armée anglaise victorieuse, traversait la ville pour se rendre, ici, au Château St-Louis.

Le commandant de la place, M. le gouverneur de Ramsay, qui l'attendait, lui remit les clefs de cette résidence vice-royale.

Les blancs uniformes des Fils de la France s'alignèrent une dernière fois devant les portes du Château, puis défilèrent en silence pour faire place aux sentinelles anglaises.

Et deux jours après, le 20 septembre, les troupes françaises, de garnison à Québec, formées de 700 soldats qui avaient mis bas les armes, descendaient une dernière fois cette Côte de la Montagne, sous le commandement de M. de Ramsay, pour s'embarquer sur des vaisseaux anglais, qui devaient les conduire en France, conformément à l'acte de la capitulation. C'est alors, nous dit notre poète Fréchette, que

“ Notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
“ Ferma son aile blanche, et repassa les mers.”

Depuis lors, le vieux soldat canadien désespéré, qui symbolise notre nationalité, monte tous les jours sur ce promontoir qui domine le fleuve, et scrute l'horizon, en espérant voir venir là-bas, tout au loin, ceux qui sont partis sans espoir de retour.

“ Pauvre soldat, aux jours de ma jeunesse
Pour vous Français, j'ai combattu longtemps.
Je viens encore, dans ma triste vieillesse,
Attendre ici vos guerriers triomphants.
Ah! bien longtemps vous attendrai-je encore,
Sur ces remparts, où je porte mes pas.
De ce grand jour, quand verrai-je l'aurore
Dis mon fils, ne paraissent-ils pas?

(OCT. CRÉMAZIE.)

Ils revinrent un jour nous rendre visite, mais tout près d'un siècle plus tard. Ce fut le 13 juillet 1855, vers les six heures du soir. Nous voyons d'ici la corvette “Capricieuse” qui monte notre fleuve calme et serein en cette saison d'été.

Ce n'est plus le drapeau fleur-de-lys, qui flotte à la brise caressante de la corvette, mais ce sont nos frères qui en forment l'équipage. Le tricolore, que nous n'avons pas encore vu, s'agite gaiement au mât de la “Capricieuse” qui s'avance vers nos rives hospitalières aux acclamations d'allégresse de la population de Québec, échelonnée sur toute la longueur de notre Terrasse, et de nos Remparts imposants. Québec se souvient.

GEORGES COTÉ.

SOMMES-NOUS DES ILLETTRÉS?—Il appert que non, même si l'on jette un regard sur les plus tristes de nos couches sociales. Des six condamnés à la potence, dont quatre ont été exécutés à Montréal le 24 octobre, un seul seulement, le Canadien français, savait lire et écrire convenablement. Les autres, tous étrangers et la plupart italiens, savaient à peine lire et écrire, disent les journaux.

Les lettres que, quelques heures avant de payer sa dette à la société, Morel a écrites à son Créateur, à ses enfants et à son confesseur, témoignent aussi de l'influence indélébile, indestructible, même chez les malheureux depuis adonnés au crime, de l'éducation religieuse reçue dès leur première enfance à l'école primaire, telle qu'organisée en cette province.

Du *Bulletin de la Ferme*.

(Suite de la page 157)

Séminaire (*Cahier de la Procure de N.-D.*, 1864 sq., pp. 42, 51, 56). A la vérité, M. Hamel se recommandait par de belles œuvres, notamment par ses portraits de personnages politiques ou autres: présidents des Conseils législatifs et des Chambres des deux Canadas, lord Elgin, Benjamin Viger, La Fontaine, Etienne Parent, de Lotbinière, Panet, David Smith, le grand juge Elmsley, Papineau, Mgr Horan, l'abbé Casault, fondateur et premier recteur de l'Université, etc.

Pour compléter la liste des peintures que Notre-Dame a perdues, il faut ajouter: “le *Baptême du Christ*, par Claude Guy Hallé; les quatorze stations d'un admirable *Chemin de croix*; l'*Agonie de Jésus au jardin des Oliviers* et l'*Apparition du Sacré-Cœur*, toutes deux de notre éminent concitoyen M. Charles Huot; deux copies par les Révérendes Sœurs du Bon-Pasteur: la *Mort de Saint-Joseph* de l'italien Pasqualoni et la *Vision de saint Anoine*, de Murillo; deux autres copies venues de Rome en 1893, et données à la Basilique par Mgr Faguy: la *Communion de saint Jérôme* du Dominiquin et la *Madone du Rosaire* de Sassoferrato, toutes deux exécutées par un autre italien célèbre, Carnavali.

C'est tout..... et cependant non.—Il y avait les verrières, les splendides verrières, œuvre de la maison Leonard, comme celles de la Basilique de Beaupré, série de touchants sujets dans les teintes douces, surtout le jaune-or: *Naissance de la Sainte-Vierge*, sa *Présentation au temple*, l'*Annonciation*, la *Visitation*, la *Présentation de Jésus au temple*, *Jésus parmi les docteurs*, *Marie au pied de la Croix*, *Descente du Saint-Esprit sur la Vierge et les Apôtres*, *Couronnement de Marie dans le ciel*.

Il y avait aussi, à la place des statuette d'anges que Mgr Faguy y avait mises, les dix-huit toiles marouflées de la claire-voie, œuvre de M. Tony Vergnolet de Paris; dans le chœur: les trois Archanges, l'Ange-Gardien et les trois Evangélistes; dans la nef: saint Basile et saint Jean-Chrysostome, saint Jérôme et saint Augustin, saint Thomas d'Aquin et saint François, sainte Madeleine, sainte Geneviève, sainte Cécile et sainte Jeanne-d'Arc.

Encore une fois, et on ne le sait que trop, il n'est resté de toute cette magnificence que deux peintures: La *Sainte-Famille* de Blanchard et la *Mort de Saint-Joseph*; pour la sculpture, le tabernacle et le retable d'une des chapelles; pour l'orfèvrerie, la lampe du sanctuaire (en quel état!) et le ciboire qui contenait les saintes espèces. Le feu ayant épargné pour un temps la sacristie, on put sauver les vêtements sacrés et tout ce qui était d'usage quotidien. Par bonheur, grand nombre de choses précieuses se trouvaient enfermées dans les voûtes de sûreté, et ne subirent, conséquemment, aucun dommage: vases d'autel, reliquaires, croix d'argent, orfèvreries précieuses, ornements de luxe et en particulier l'ornement dit “de Louis XIV”. C'est un vif plaisir de pouvoir ajouter que, à la dernière heure, quand la fumée et la flamme envahissaient la sacristie, des mains pieuses parvenaient à leur soustraire des portraits aimés: les portraits des vénérables curés qui ont desservi la paroisse Notre-Dame depuis 1749; Messire Bernard-Sylvestre Dosque, Auguste-David Hubert, Joseph-Octave Plessis, devenu l'illustre évêque d'impérissable mémoire; Messires André Doucet, Joseph Signay et Charles-François Baillargeon, deux autres archevêques de Québec; Messires Louis Proulx, Joseph Auclair, Mgr. François-Xavier Faguy, Prélat de sa Sainteté.

Leurs aînés n'étaient pas là, ni leur digne successeur d'aujourd'hui, mais ce geste sauveur, on pourrait dire héroïque, n'était-il pas un hommage rendu à tous les recteurs de Notre-Dame, anciens, ou modernes, ou contemporains; à tous les dévoués bâtisseurs et artisans de cette église, continuant, l'un après l'autre, l'œuvre commencée par les Pères Jésuites, nos premiers artistes, et cela, jusqu'au plein achèvement, décor compris, de la “basilique très grande et magnifique” autrefois rêvée par Monseigneur de Laval?

Fr. P.-V. CHARLAND, o. p.



LES PROPOS DE L'ENTR'ACTE

par Aimé Plamondon, de la Société des Auteurs canadiens

SOIREEES D'AMATEURS

Il n'est rien de plus amusant que d'assister, de temps à autre, perdu dans la foule, sans autre compagnie que son esprit méditatif, à une représentation de charité donnée par des amateurs de l'un ou l'autre sexe dans une salle de faubourg.

Ces quelques heures vécues dans un milieu tout particulier, peuplé de figures inconnues, parmi des conversations point du tout banales, fournissent à l'observateur un champ très vaste de réflexions et de constatations.

D'abord il faut arriver à bonne heure afin de se choisir une place d'où l'on puisse bien voir à la fois et la scène et le public. On se dépêche de gagner le coin qui nous semble le mieux situé dans la grande salle d'école populaire ou de Patronage munie d'un théâtre de fortune où la représentation a lieu. On s'installe tant bien que mal sur une banquette dure ou sur une chaise moins confortable encore, on arrange ses effets le mieux possible et tout de suite on jouit du spectacle..... souvent assez longtemps avant que le rideau se lève sur la pièce annoncée.

On regarde entrer les arrivants: braves rentiers et commerçants connus aux épouses trop richement ornées, qui se placent fièrement sur les première rangées immédiatement en arrière des sièges d'honneur réservés aux messieurs du clergé et aux marguilliers; modestes commis et artisans qui se sont endimanchés à la hâte après souper afin d'assister avec leurs femmes et deux ou trois garçonnetts ou fillettes à la soirée que M. le curé a si chaleureusement recommandée, dimanche dernier au prône; enfin grands garçons et grandes filles qui viennent par couples sympathiques passer deux ou trois heures à se faire des yeux tendre et à murmurer, à petits mots, de suaves choses.

Enfin la pièce commence. C'est presque toujours un drame tragique, rendu plus sinistre encore par l'arrangement plus ou moins adroit qu'un adaptateur, la plupart du temps anonyme, en a fait pour jeunes garçons ou jeunes filles.

Les décors sont généralement précaires et les accessoires quelconques, mais l'ensemble dénote assez souvent des dons intéressants chez le metteur en scène ou le régisseur. Parfois aussi, c'est le contraire.

Quant aux acteurs, ils savent presque toujours leurs rôles, contrairement à l'usage en grande vogue chez la majorité des professionnels ou soi-disant tels. On sent chez tous ces novices de la scène une grande dose de bonne volonté, un grand désir de bien faire et de mettre à profits les conseils reçus du directeur ou de la directrice au cours des répétitions.

Le malheur vient quelquefois, hélas! de ces mêmes conseils qui sont exactement le contraire de ce qu'ils devraient être et risquent de gâter irrémédiablement des talents réels, des aptitudes évidentes. Hâtons-nous d'ajouter qu'il est loin d'en être toujours ainsi et que d'ailleurs il convient de n'être rien moins que sévère pour ceux ou celles qui consentent, par esprit de sacrifice en même temps que

par amitié à consacrer à ces œuvres un dévouement précieux et absolument gratuit.

Et que d'heureuses surprises lorsqu'on fait sans s'y attendre la découverte de jeunes artistes à l'intelligence aiguisée, à la diction remarquable, au maintien distingué, et auxquels il manque bien peu de chose pour pouvoir figurer avec avantage sur des scènes importantes, devant des auditoires de connaisseurs.

D'ailleurs c'est presque toujours dans la comédie qui termine généralement le programme qu'on remarque ces jeunes premiers et ces jeunes premières. Car la comédie légère étant beaucoup plus facile à rendre que le drame, surtout le drame à peu près injouable qu'on donne en ces endroits, c'est là que chacun laisse aller sa verve, se livre plus complètement à sa fantaisie, en un mot, dégage sa personnalité. Encore une fois, on éprouve là, de temps à autre, devant l'autorité et l'allure de certains jeunes acteurs, devant la finesse et la grâce de certaines débutantes, de délicieuses émotions.

Il y a aussi les entr'actes pendant lesquels un orchestre le plus souvent improvisé nous joue avec conviction les succès populaires de l'avant-dernière saison. Et c'est très bien fait, car cela contribue à faire de la soirée une espèce de fête de famille où chacun est heureux de retrouver des airs connus cependant qu'il sourit à des figures amies.

Enfin des chanteurs et chanteuses diversement doués apportent également leur contribution au programme en interprétant, qui le grand air d'un opéra populaire, qui une bonne vieille romance d'autrefois ou un morceau patriotique.

Chacun fait sa part avec entrain et contribue de tout cœur au succès de l'ensemble. Y compris le public qui est bien l'idéal rêvé par les dramaturges et les comédiens. Quel adorable public, intéressé, émotif, enthousiaste! C'est bien la plus amusante chose du monde que de suivre sur la bonne et honnête figure de telle grosse maman, de tel robuste artisan, les innombrables réflexes qu'y font naître les péripéties du drame et les mouvements de ses protagonistes. Amusement, terreur, anxiété, chagrin, haine, jubilation, tous ces sentiments se peignent en nuances entrecroisées sur ces physionomies franches, depuis la première scène jusqu'au triomphe final et définitif du héros ou de l'héroïne. Braves gens qui savez encore vous arracher de temps en temps aux hantises déprimantes de la réalité quotidienne pour vous laisser bercer deux ou trois heures durant par une généreuse illusion, que vous êtes heureux, que vous méritez d'estime et d'admiration.

La soirée s'achève dans un grand brouhaha de chaises remuées, de répliques joyeuses où se perdent à demi les fières mesures de l'hymne national, et l'on s'achemine péniblement vers la rue, tantôt à travers de longs corridors sombres, tantôt par d'interminables escaliers.

Quelques instants plus tard, tout en marchant par les rues tranquilles et presque désertes, vers son domicile, on se surprend à regretter un tout petit peu les enthousiasmes défunts, les illusions brisées, les rêves envolés.



CHEZ NOS MEMBRES



La première réunion générale de la Société des Arts, Sciences et Lettres pour l'année 1924-25 a eu lieu au jardin de la Terrasse, le 25 octobre dernier, et a été suivie d'un très joyeux banquet aux huitres. La séance et la fête étaient sous la présidence de M. Narcisse Savoie, qui a profité de la circonstance pour faire son discours d'entrée en fonction.

Cette fête intime avait un autre objet: celui de rendre hommage à deux des officiers de la Société, le Dr P.-H. Bédard, président sortant de charge, nommé naguère officier d'Académie par le gouvernement français, et M. Damase Potvin, secrétaire-archiviste, qui, durant l'année, a gagné le deuxième prix du concours littéraire pour 1923-24 de la Société des Ecrivains de France.

Assistaient à cette fête: M. le Dr P.-H. Bédard, ex-président, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska au fédéral, M. Narcisse Savoie, M. Arthur Marier, le colonel G.-E. Marquis, M. et madame J. Filiol, M. et madame J.-A. Nadeau, M. P.-E. Gingras, M. J.-A. Lesage, M. J.-H. Lavoie, M. Alex. Bergeron, M. J.-A. Fournier, M. et madame Georges Morisset, M. Alfred Mercil, M. I. Douville, M. et madame Louis-R. Gagné, M. Nap. Lavoie, M. Raoul Renau t, M. Ivan Vallée, M. Jos.-E. Garon, M. Antonio Langlais, C. R., M. et madame Hector Faber, M. le chevalier J.-E. Corriveau, M. Adrien Falardeau, M. Raoul Dionne, M. Jos. Emond, M. et madame Damase Potvin, M. et madame Alphonse Désilets, M. et madame Aimé Plamondon, Mademoiselle Méthot, M. Hector Collette, M. Joseph Lévesque, M. et madame Placide Morency, Madame Wilfrid Lacroix, M. le Dr Alphonse Dion, M. le notaire Henri Pouliot, M. et madame A. Huard, M. Alexandre Morisset, Madame O.-J. Guay, Mademoiselle Marguerite Talbot, M. Jos. Dumais et M. Jean-Marc Denault.

Durant la soirée, il y eut chant, musique et monologues par M. et madame Placide Morency, M. Raoul Dionne, Madame Filiol, M. Geo. Bouchard, M. Geo. Chouinard, M. Irénée Douville, M. Jos. Dumais, M. Ant. Lesage, M. Narc. Savoie, M. Geo. Bouchard.

M.M. Alphonse Désilets et Aimé Plamondon ont récité deux poèmes de leur composition sur les huitres. Nous en donnons le texte dans la page du "Parnasse" de la présente livraison.

A la réunion annuelle de la Commission de Géographie de Québec qui a eu lieu au début de novembre, M. G.-E. Marquis, trésorier de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a été réélu membre du bureau de direction de cette importante institution provinciale, dont M. C.-J. Simard, sous-secrétaire de la province, a aussi été réélu président.

M. Damase Potvin, secrétaire-archiviste de la Société des Arts, Sciences et Lettres et secrétaire de la rédaction du *Terroir* a été nommé, au cours du mois de novembre, représentant pour le district de Québec de la Société des Gens de Lettres de France et de la Société des Auteurs Dramatiques, à la place de M. J.-F. Dumontier, qui a démissionné.

Nos chaleureuses félicitations à M. Antonio Langlais, C. R. qui a été nommé directeur et assistant-secrétaire de la Société du Parler Français, lors de la dernière séance générale annuelle de cette excellente Association intellectuelle.

M. Langlais est l'aviseur légal de la Société des Arts, Sciences et Lettres et fait partie, en cette qualité, de son bureau de direction. C'est M. Langlais qui a préparé la dernière constitution et les lettres-patentes de notre société.

Nous félicitons également l'hon. Cyr.-F. Delage, membre de notre société, qui a été maintenu dans ses fonctions de directeur de la

Société du Parler Français dont il était, lors de l'assemblée annuelle, président sortant de charge.

M. Alphonse Désilets, deuxième vice-président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a donné lecture d'un travail particulièrement intéressant sur le miel dans l'alimentation lors de la réunion annuelle de la Société des Apiculteurs de la province de Québec, qui s'est tenue, le 18 novembre, à l'Hôtel du Gouvernement.

Le bureau-chef de district de la Banque d'Hochelega à Québec a perdu, il y a quelques jours, l'un de ses vieux et fidèles employés dans la personne de M. Hector Collette, qui fera désormais partie du personnel régulier de la maison de banque bien connue à Québec, le Crédit Anglo-Français.

M. Hector Collette est un des plus anciens membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

M. Collette a débuté dans le commerce de banque à Toronto, où, en 1911, il occupait la position d'assistant-gérant au bureau de la Banque Union. En 1913, M. Collette prenait charge de la succursale de la Banque d'Hochelega, à la Basse-Ville, position qu'il occupa jusqu'à la fusion des banques Hochelega et Nationale.

M. Collette a fondé le Crédit Anglo-Français dont il est le président. Depuis quelques années, cette maison financière a pris des développements considérables qui justifient l'entrée de M. Collette à cette institution.

Nous lui souhaitons succès dans son nouveau champ d'action.

L'hon. Cyr. F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, et président de la section française de l'Association des Auteurs, Canadiens, et M. Aimé Plamondon, secrétaire, tous deux membres du bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres ont été désignés à Montréal pour représenter la section française de l'Association des Auteurs au banquet qui a marqué, samedi, 28 novembre, le début de la Semaine du Livre canadien pour 1924.

M. Aimé Plamondon a fait, à la fin de novembre, une conférence dans la salle de la Bibliothèque de Saint-Sulpice à Montréal, sous les auspices de la Société des Conférences de l'école des Hautes Etudes. M. Plamondon avait choisi comme titre de sa conférence: "On plante le décor". Il a insisté sur l'institution d'un théâtre national au Canada. Il a aussi parlé des critiques artistiques. S'il y a peu de critiques, a-t-il dit, c'est qu'il n'y a pas de quoi les faire travailler.

M. Victor Morin a remercié le conférencier.

Au cours de l'une des dernières séances du bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres, un vote de félicitation a été pris à l'adresse de M. Raoul Dionne, membre de ce bureau, pour le succès qu'il a obtenu, le 17 novembre, dans l'interprétation de "Notre-Dame de la Mer" de Théodore Dubois par les chœurs combinés des Chanteurs de Saint-Dominique et des Chanteuses du Rosaire qu'il dirigeait. Ce concert a été couronné d'un magnifique succès dont une large part revient à M. Dionne.

Le premier concert-conférence de la Société des Arts, Sciences et Lettres pour la présente saison a eu lieu le 24 novembre et a été couronné d'un beau succès. Le conférencier de la circonstance était M. Noulan Cauchon, ingénieur civil d'Ottawa, qui a parlé de l'urbanisme. Il a été présenté à l'auditoire par M. Narcisse Savoie et c'est le Dr P. H. Bédard, qui fut chargé de le remercier. La partie musicale de cette soirée a été remplie par Mlle Thérèse Bernier, élève de Madame Berthe Roy, qui a interprété au piano la Valse de Naila de Léo Delibes, et par M. François-Paul Noël qui a chanté avec accompagnement par Mlle Bernier, l'Ario de Benvenuto de Diaz.



DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES



*Ce qui se dit, ce qu'on raconte, ce qu'on insinue et ce qu'on annonce
un peu partout*

Henry Céard, membre de l'Académie Goncourt, est mort à la fin d'octobre dernier. A ses débuts, Céard était considéré comme la forte tête d'un groupe d'écrivains qui comprenaient Maupassant, Huysmans, Léon Hennique, Paul Alexis et c'est lui qui fut chargé de rédiger la préface des *Soirées de Medan*; mais, depuis, cet écrivain a déconcerté le monde littéraire par l'absence de carrière. Ce fut, a-t-on dit de lui, un écrivain inégal, un esprit paradoxal, un curieux homme. Ses ouvrages sont d'une lecture difficile. Il fut élu membre de l'Académie Goncourt en 1918. Il a peu publié et laisse une masse considérable de "posthumes".

Quel est le premier poète né sur le territoire qu'on appelle aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique? C'est, paraît-il, Benjamin Thompson, qui, de 1642 à 1714, habita successivement les petites villes de Boston, Charlestown, Braintree et Roxbury et fut l'auteur du premier recueil de poèmes édité à Boston. Le professeur Hall a réuni toutes ses poésies éparses et, après plus de deux siècles d'oubli, en prépare la première édition complète. Bonne leçon de patience pour les jeunes poètes pressés de parvenir.

La *Revue Belge de la Renaissance d'Occident* a demandé à ses lecteurs de classer les écrivains par ordre de mérite. Ce classement est vraiment assez curieux. Il est certain que les influences ethniques y ont joué un rôle. Il est curieux de voir des écrivains assez médiocrement estimés arriver avant d'autres plus estimés, mais, qui a raison? Certainement pas ceux qui classent Maurice Barrès le trentième et Victor Marguerite le vingt-troisième.

Voici ce classement:

1. Emile Verhaeren, 1.715; 2. Anatole France, 1.422; 3. Maurice Maeterlinck, 1.243; 4. Henry de Régnier, 1.239; 5. Stijn Streuvels, 897;
6. Blasco Ibanez, 702; 7. Léon Daudet, 617; 8. Jeanne Catulle-Mendès, 615; 9. Bourget, 604; 10. Duhamel, 507;
11. R. Rolland, 503; 12. Hubert Krains, 501; 13. Colette, 489; 14. Dorgelès, 461; 15. J. Bédier, 454;
16. Rosny aîné, 365; 17. Camille Lemonnier, 314; 18. de Montherland, 306; 19. H. Bordeaux, 305; 20. M. Tinayre, 301;
21. d'Annunzio, 262; 22. M. Elskamp, 247; 23. Victor Marguerite, 231; 24. M. Rostand, 224;
25. P. Benoit, 215; 26. E. Jaloux, 210; 27. Georges Eekhoud, 209; 28. G. Le Roy, 207; 29. F. Mauriac, 204;
30. M. Barrès, 202; 31. Papini, 201, etc.....

John Quinn, un des principaux bibliophiles et collectionneurs des Etats-Unis, vient de mourir à New-York où il exerçait la profession d'avocat. Il survécut à peine à sa grande collection de livres et de manuscrits dispersée en vente publique l'année dernière. Obligé de quitter son grand appartement pour en prendre un plus petit, il décida de se débarrasser de ses livres plutôt que de les mettre au garde-meuble.

On a beaucoup parlé de cette vente et des prix très élevés atteints surtout par les premières éditions et les manuscrits de Joseph Conrad, qui montèrent à 110,993 dollars, le record pour un auteur vivant. On se demande ce qu'auraient valu aujourd'hui ces trésors, après la mort de l'écrivain, survenue presque en même temps que celle du collectionneur.

M. Quinn, Irlandais d'origine, sinon de naissance, avait un goût tout particulier pour la littérature irlandaise contemporaine et connaissait personnellement la plupart des jeunes auteurs irlandais. Il était l'ami intime de Synge, de Yeats, de Lady Gregory et de bien d'autres membres de l'Abbey Theatre Group de Dublin. Il

édita lui-même, dans des éditions aujourd'hui rarissimes, plusieurs des pièces qui y furent représentées.

Les *Nouvelles Littéraires*, de Paris ont commencé à publier les premières réponses à une enquête que mène un de ses collaborateurs, Edouard Ramond sur le sujet qui suit: "Influence de la littérature française à l'étranger."

Méthodiquement menée dans tous les pays du monde, auprès des personnalités littéraires les plus diverses, les plus représentatives, cette enquête s'efforcera d'établir, d'après les témoignages les plus autorisés, le bilan exact de l'influence qu'exerce dans le monde la pensée française. Cette influence est-elle en progrès ou régression? Dans quel domaine se manifeste-t-elle avec le plus de vigueur: poésie, roman, théâtre, essai? Dans quelle "manière", dans quelle "école" le monde lettré se plaît-il aujourd'hui à trouver la plus sûre représentation de l'esprit français? Quels auteurs, quelles œuvres de chez nous jouissent, enfin, du plus grand prestige, du plus large crédit à l'étranger?

Raoul Ponchon, célèbre par ses gazettes rimées et que l'on considère comme l'un des derniers classiques a été récemment élu membre de l'Académie Goncourt en remplacement de Emile Bergerat. Un siège reste vacant dans cette institution; c'est celui de Henry Céard qui vient de mourir.

M. Léon Bérard, ancien ministre de l'Instruction publique, ne se désintéresse point de la pensée française et le titre même qu'il a choisi pour un prochain livre où se trouveront réunies toutes les observations qu'il a pu faire, prouve qu'il entend toujours servir. Le livre de M. Bérard s'appellera, en effet, dit-on: *Au Service de la Pensée Française*.

Ainsi, l'ancien ministre forcera-t-il peut-être ses adversaires eux-mêmes à convenir que le goût des choses de l'esprit et certaine dévotion intellectuelle seules ont inspiré à M. Léon Bérard les fameuses réformes.

On vient de publier un volume de notes sur Louis Thomas. Il y a là-dedans mille anecdotes, mille traits, mille pensées à la fois philosophiques et spirituelles. On note, par exemple, ce mot:

"—La véritable occupation de l'homme, fit Louis Thomas, un jour, consiste à oublier qu'il vit, car dès qu'il pense à sa vie, il pense à sa mort, et généralement il est par cette perspective terrorisé. C'est pourquoi, pour un intellectuel, le métier idéal est celui de directeur de théâtre ou de directeur de journal. Pensez donc: avoir chaque jour un idéal: la représentation du soir ou le numéro du jour... Il faut savoir s'accrocher au transitoire."

Cinq fauteuils, actuellement, sont vacants, à l'Académie française Et l'on ne compte pas celui où M. Clémenceau, pourtant élu, a résolu de ne point s'asseoir. Pour quatre de ces fauteuils, on compte déjà vingt-quatre candidats qui se répartissent ainsi: sept au fauteuil de F. Masson: MM. André Beaunier, Marcel Boulenger, Driault, Robert de La Sizeranne, de Lanzac, de Laborie, Georges Lecomte et Camille Le Senne; — sept aussi au fauteuil Freycinet; MM. Charles Benoist, Léon Bérard, Léon-Jacques Bloch, Hugues Le Roux, Pierre Mille, Emile Picard et le baron Seillière: — huit au fauteuil Loti: MM. Albert Resnard, l'amiral Degouy, Francis Jammes, duc de La Force, Tancred Martel, Maurice Paléologue, Alfred Poizat et Vigné d'Octon; — enfin, deux candidats briguent la lourde succession de Barrès; MM. Emile Hinzelin et Louis Bertrand. M. le comte d'Haussonville, mort récemment, n'a pas encore de successeur éventuel.

LA REVUE DES LECTURES



De la librairie Bernard Grasset, 61 des Saint-Pères, Paris, nous recevons deux romans: le "Perroquet Vert" de la princesse de Bibesco, et les "Brebis de Madame Deshoulières" de Mme Jean Bertheroy.

Le "Perroquet Vert" n'est pas un roman à bien dire: c'est un recueil d'impressions de fillette, d'abord, puis de jeune fille. L'auteur y parle de tout. Quant à ce qui fait le thème du livre, on y démêle que "le bonheur est un oiseau et qu'à peine conquis ou à la veille de l'être, il s'échappe pour ne plus jamais revenir, ou pour revenir plus tard; et pour l'héroïne de la princesse de Bibesco, l'oiseau, en l'espèce, est un perroquet vert.

Madame Jean Bertheroy, qui a souvent, dans ses œuvres pastiché l'antique, change de siècle avec "Les Brebis de Madame Deshoulières" qui est, a-t-on dit avec raison, une "agréable récréation pour les lettrés". On trouve là, en effet, un amusant kaléidoscope où l'auteur fait passer sous nos yeux les figures naturelles de Boileau, de Condé, de Perrault, de Corneille, de La Fontaine, de Molière, et du grand Roi lui-même. Bref, ce roman est des plus agréables aux lettrés. A sa lecture, on a comme une sorte de plaisir à faire la part de l'histoire, de l'enjolivement ou de la légende.

Le numéro d'octobre de la "Bonne Fermière", revue trimestrielle d'économie domestique et d'agriculture féminine publiée sous la direction de Madame Alphonse Desilets, et qui est également l'organe des Cercles de Fermières et des Écoles Ménagères de la province est particulièrement intéressant. A remarquer un article de M. Alphonse Desilets sur l'économie domestique, une foule d'autres articles et articulets traitant de la bonne vie à la campagne, et une gazette très fournie des Cercles de Fermières de la province; des poésies par madame Blanche-Lamontagne Beauregard, Nérée Beauchemin Achille Paysant.

Le "Naturaliste Canadien" a commencé avec sa livraison d'août, sa cinquantième année d'existence. Fondée par l'abbé Provancher, cette vaillante petite revue scientifique a connu de mauvais jours et a même dû interrompre sa publication pendant plusieurs années par suite de l'indifférence de la population en matière scientifique, M. le chanoine V. A. Huard, qui en est le directeur depuis trente ans, ressuscita le "Naturaliste Canadien", et grâce à son travail et à sa compétence, a eu l'honneur d'assurer à la plus ancienne de nos revues scientifiques cette belle carrière que le Saint-Père vient d'apprécier dans un Bref élogieux, adressé le 12 juillet dernier à M. le chanoine Huard.

Une nouvelle publication officielle qui ne manquera pas d'intéresser les chercheurs et les historiens, est sortie, depuis quelque mois, des presses de l'Imprimerie Royale. Ce sont les Voyages de Jacques Cartier, d'après les textes originaux, avec une traduction anglaise au bas des pages et diverses gravures, notes et appendices. C'est M. H.-P. Biggar, chef archiviste canadien en Europe, qui a surveillé ce travail. Une introduction donne des aperçus intéressants.

C'est ainsi que la dernière édition complète en français des voyages de Jacques Cartier remonte à 1843. C'est la Société littéraire et historique de Québec qui l'a publiée. Depuis ce temps, c'est-à-dire en 1863, on découvrit la copie unique du texte du récit du second voyage au Musée britannique où il demeurait oublié depuis longtemps. M. Tross, libraire parisien, fit aussitôt imprimer une édition de ce second voyage d'après le texte retrouvé.

En 1867, un M. Michelant découvrit une copie française du premier voyage de Cartier. Jusqu'à cette date, on ne le connaissait que par une version italienne publiée à Venise en 1556. C'est cette version traduite en français et publiée à Rouen en 1598, que l'on connaissait. Elle ne diffère pas essentiellement cependant de la vraie copie française. Deux phrases importantes et plusieurs mots de plus, voilà tout.

Enfin, le texte du troisième voyage est celui que l'on connaît généralement aujourd'hui. Les originaux ont disparu. C'est Richard Hakluyt qui l'a publié, en 1600, d'après le texte français, on l'espère, ou d'après le texte italien, avec le récit du voyage de Roberval, en 1642.

M. Biggar indique dans son édition tous les mots et toutes les phrases qui apparaissent dans le texte retrouvé et qu'on ne trouvait pas dans les copies qui avaient servi à l'édition de la Société historique et littéraire de Québec. En appendice on retrouvera aussi le récit d'une expédition à Terre-Neuve en 1536 et un extrait de la *Cosmographie* Jean Alphonse qui se rapporte au Canada et remonte à 1544, ainsi que divers autres documents précieux ou simplement intéressants.

M. Gustave Lanctôt, des archives fédérales d'Ottawa, vient de gagner le premier prix au concours récemment organisé par la faculté des lettres de l'université de Montréal. Il s'agissait d'éclaircir les points historiques suivants :

1. Les missionnaires qui accompagnaient La Salle dans son expédition de 1665 ont-ils établi le christianisme au Texas?
2. Les vicaires généraux de l'évêque de Québec, résident à Mobile (Alabama), eurent-ils juridiction sur une partie quelconque de la Floride, comme le laisse conjecturer la petite distance qui sépare Mobile de la Floride?
3. L'évêque de Québec (a) n'a-t-il pas eu juridiction sur une partie du territoire actuel du diocèse du Scranton, (Pennsylvanie) (b) n'a-t-il pas eu aussi juridiction sur une partie de la Georgie?
4. La délimitation exacte du territoire français qui se trouve sur l'océan Atlantique, aux États-Unis. (Citer les preuves qui établissent la prise de possession de telle ou telle partie, v.g. Virginie, etc.)

Le jury, désigné par la faculté des lettres, et présidé par M. l'abbé Lionel Groulx, après avoir examiné les travaux soumis, est unanime à accorder le prix de \$50 à M. Gustave Lanctôt, d'Ottawa, et une mention honorable au Père Marchildon, O.P., de Fall-River.

La faculté des lettres porte à la connaissance du public un concours sur l'histoire littéraire du Canada dont le sujet est le suivant: Quels sont les caractères et les tendances de la littérature canadienne-française et canadienne-anglaise, durant les 25 dernières années?

Ce concours, dont le prix de 50 dollars est offert par la St. James Litterary Society, est ouvert à tous. Les manuscrits devront être envoyés au secrétaire de la faculté des lettres, avant le 1er janvier 1925.

Dans le "Progrès du Golfe" du 10 octobre dernier, un collaborateur qui signe Ignace, et qui serait un prêtre du séminaire de Rimouski, publie un article très intéressant sur "un des hommes intelligents d'en bas de Québec". Il s'agit du Dr J.-C. Taché, né à Kamouraska en 1821, et qui joua un rôle considérable dans les annales sociales, politiques, littéraires et scientifiques de notre province. L'auteur de cet article s'attache à nous faire connaître le Dr Taché comme auteur d'un projet de constitution remarquable et dont on aurait mis les grandes lignes à contribution dans la constitution

canadienne sous laquelle nous vivons depuis 1867. Il cite à ce sujet un article de Joseph Tassé, publié dans le "Canadien" en 1883 et reproduit par l'"Événement" du 15 mars, 1924. Dans cet excellent journaliste qu'était Joseph Tassé, montre que la ressemblance entre l'étude du Dr Taché et l'Acte d'Union est frappante.

Ce projet de confédération tracé par le Dr Taché a été lu et étudié en Europe et il a eu, pour admirateur, entre autres, M. de Montalembert et M. Jean Rameau. Celui-ci disait que "c'est ce qu'il a de mieux et de plus complet en la matière".

Le numéro du 6 septembre dernier de la "Vie Agricole et Rurale" revue hebdomadaire illustrée publiée à Paris, est entièrement consacrée aux choses d'agriculture canadienne et totalement rédigée par des auteurs canadiens, la plupart attachés aux ministères de l'Agriculture fédéral et provincial. C'est ainsi que nous y lisons des articles de l'hon. M. Crerar, de M. Grisdale, de M. Arkell, de M. Varlet, de M. Lee, de M. Archibald, tous du Département de l'Agriculture Fédéral; de M. Alphonse Desilets, sur la province agricole de Québec, de M. Cyrille Vaillancourt, sur l'industrie du sucre d'étable, de M. Bruno Chartier, sur les bâtiments du cultivateur canadien, de M. J.-A. Sainte-Marie sur l'organisation des services de l'agriculture au Canada. Nous lisons aussi une poésie de Madame Blanche-Lamontagne Beauregard: "L'Ancêtre canadien". Il est précédé d'un avant-propos signés par M. L.-J. Dalbis, professeur à l'Université de Montréal, et de M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes. Ce numéro, illustré de nombreuses gravures, est des plus intéressants et précieux à conserver.

Le R. P. Egide M. Roy, o.f.m., qui exerce son apostolat depuis un an dans les lointaines missions du Japon éprouverait sans doute une grande surprise s'il revenait en ce moment à Québec. Depuis quelques jours, à la vitrine de nos grandes librairies, on peut voir un volume de 250 pages, d'une jolie toilette typographique et qui a pour titre: "La formation du régime scolaire canadien-français". Il est dû à la plume alerte du jeune missionnaire qui se dépense actuellement à la conversion des infidèles, sans même se douter de la publicité que son œuvre reçoit ici.

L'an dernier alors qu'il terminait de brillantes études à l'Université de Lille, le R. P. Roy se présenta pour le diplôme en sciences sociales et politiques. L'examen comportait une thèse et un mémoire historique. Le sujet de la thèse était "La notion de la loi", et pour le mémoire historique, le R. P. Roy opta pour un travail sur la formation du régime scolaire canadien-français. Le premier ouvrage a été publié l'an dernier et a remporté un prix d'action intellectuelle. C'est le deuxième qui vient d'être publié sous les soins du R. P. Antoine M. Roy, o.f.m., à qui l'auteur avait confié son manuscrit avant de s'embarquer pour le Japon. Le volume est précédé d'une lettre préface très élogieuse de M. le chanoine Emile Chartier. Des critiques autorisés se chargeront d'apprécier le nouvel ouvrage, mais les honneurs qu'il a déjà valus à son auteur, en France, nous permettent de croire qu'il sera accueilli très favorablement par les lecteurs canadiens-français.

Nous accusons réception avec remerciements à l'auteur d'un très intéressant volume qui s'intitule: "Zig-zags autour de nos parlers" (simples notes) et qui a pour auteur M. Louis-Philippe Geoffron, greffier de l'Assemblée législative. Ce volume est orné d'une préface de M. le juge Adjutor Rivard, de la Société Royale du Canada et indique qu'il est le premier d'une série. Il est en vente à Québec, chez l'auteur, 125 rue de la Claire Fontaine. Il sort des ateliers du *Soleil*.

Nous aurons le plaisir de publier dans le prochain numéro du *Terroir* une appréciation substantielle de ce nouveau livre qui, dit, entr'autres choses, le préfacer, "a une valeur que le titre ne fait pas assez paraître".

Nous avons reçu, tout dernièrement, de M. W.-A. Baker, poète et avocat, de Montréal, un très joli recueil de courtes poésies, intitulé: "Les Aubes sur les Cimes" et qui sort de la librairie Victor

Grenier, 34 boulevard Saint-Laurent, Montréal. L'auteur des "Disques d'Airian" dédie sa brochette à l'hon. Athanase David, secrétaire de la province, (protecteur des lettres).

Ce nouveau recueil se compose surtout de sonnets et de quelques poèmes, des odes surtout: ode à la Victoire, ode au Dante, à Pasteur. Poèmes, odes et sonnets nous semblent d'une belle venue et d'une inspiration sûre. L'auteur chante en ses sonnets surtout les hommes et les choses de chez nous: Dollard, Madeleine de Verchères, Evangéline, Wilfrid Laurier, l'automne canadien, la colonisation, Notre-Dame de Montréal, le sol natal, etc.

"L'Alma Mater", très intéressant petit journal publié au séminaire de Chicoutimi, a commencé, au mois d'octobre dernier, la neuvième année de son existence. Nous souhaitons, à cet arbuste comme il le fait lui-même, de se charger, encore cette année, et nous ajouterions, nombre d'années à venir "de feuilles et de fruits".

"L'Alma Mater" a raison :

"C'est beau de nos jours qu'un arbuste tienne si longtemps au sol, alors que tant d'arbres séculaires, "dont les pieds touchaient à l'empire des morts", tombent drus comme des épis moissonnés."

Nous recevons la note suivante de notre collaborateur, M. Gérard Malchelosse :

Il vient de paraître un intéressant petit volume intitulé *Aïmons, rions, chantons en France et au Canada*, sorte de méli-mélo en vers et en prose par le professeur Eugène Lassalle, fondateur du conservatoire de son nom, à Montréal, lequel avait déjà donné une initiation théâtrale, *Amateurs et Comédiens*, qui eut un beau succès.

Cette fois, c'est le recueil écrit sans prétention, mais avec verve, ironie parfois, sur des gens et des choses du siècle, dont plusieurs chansons imitées d'airs connus. La chanson ne demande pas d'être parfaite, c'est pourquoi le livre de M. Lassalle n'est pas un crime de lèse-poésie. Il y a des petits croquis qui peuvent se réciter facilement, des boutades, et..... des compliments qui n'annoncent pas l'âge.

Dans un préambule qui lui sert d'introduction, M. Lassalle s'excuse adroitement d'avoir été atteint à soixante-trois ans de la versificomanie, ce que l'on pardonnera vite à un professeur qui a de l'esprit. Les hommes de science lui ordonnèrent de donner libre cours à ses inspirations, de les rimer, de les transcrire et, pour le bien de l'humanité, de les publier! S'il ne sert pas de modèle aux jeunes poètes, il sera du moins utile aux doctorats de la faculté de médecine qui étudieront en le lisant les progrès de son cas.

Espérons que M. Lassalle donnera bientôt une suite à ses aimables chansons.

Jean-Toussaint Samat a déjà obtenu un succès définitif avec *Sangar Taureau*. Il nous contait alors la vie des "grands bœufs" de la Camargue, leurs rapports avec les hommes. Cette fois, il nous décrit le caractère d'un jeune gardien de ces troupeaux dans l'île encerclée des fureurs du Rhône et du mistral.

M. J.-T. Samat nous donne la simple histoire d'un de ces fils de la Camargue pour qui le problème de la situation à choisir ne se pose pas. Il sera gardien comme l'est son père—comme l'ont été ses ancêtres. Il y a une incontestable grandeur dans la mentalité de ces races, attachées à leur sol, à leurs coutumes, à leur langage. Les siècles passent, elles ne bougent pas—routine? Non. Elles ont trop d'amour pour leur vie. M. J.-T. Samat nous montre son héros grandissant au milieu des taureaux de la "manade"—ne pensant guère qu'à devenir plus habile et plus courageux. C'est à peine s'il est troublé par le passage d'une "demoiselle" d'Arles. Il épousera Maguëonne, sa petite amie des Saintes.

Ce roman est écrit avec amour. Lorsqu'on est habitué aux mots provençaux, aux expressions gardiennes qui parent chaque phrase, il est difficile de ne pas se laisser enivrer par le grand air qui traverse tout le livre. Le style est coloré et vigoureux. Il évoque puissamment ce pays de grandes solitudes où la vie des hommes est si curieusement mêlée à celle des bêtes.

"Camard" Gardian" est édité par les "Editions de France", 20, Av. Rapp., Paris.



Les faits au jour le jour



Une heureuse initiative a été prise, dans le cours du mois de novembre par le Club Automobile de Québec. Les membres du bureau de direction ont décidé qu'à l'avenir leur organisation serait annoncé dans les deux langues officielles du pays. En effet, maintenant, on peut lire dans les vitrines du Bureau d'Information du Club, rue Buade, à Québec, avec: "Quebec Automobile Club" les mots "Club Automobile de Québec". Le Club a également décidé de faire imprimer des entêtes de lettres en français pour la correspondance avec la clientèle française.

Nos sincères félicitations pour ce beau geste.

Le 5 novembre, à la suite de cinq élections partielles dans la province, le gouvernement gagne trois sièges et l'Opposition deux. Libéraux élus: M. J.-H. Dillon, dans la division de Sainte-Anne, M. A.-E. Guilmette, dans Saint-Maurice, M. Emile Côté, dans Bonaventure. Conservateurs élus: M. Ludger Bastien, dans le comté de Québec, et M. Armand Crépeau dans Sherbrooke.

Un décret ministériel du 7 novembre annonce la date de l'ouverture de la prochaine session provinciale pour le 7 janvier prochain. Un autre décret fixe au 28 novembre une élection partielle dans le Témiscamingue afin d'élire un remplaçant à feu Téléphore Simard, ancien député de ce comté. Elu: M. Joseph Millejour, libéral.

Le 9 courant, S. G. Mgr. P. E. Roy a présidé la bénédiction de l'annexe de l'Hôpital Laval, Chemin Sainte-Foy. Une impressionnante cérémonie s'est déroulée à cette occasion. Le nouveau Pavillon de cet important hôpital portera le nom de Taschereau. Le Dr Arthur Rousseau, dans un discours qu'il prononce, annonce la création d'un parc pour les malades.

S. E. le cardinal Bégin a présidé, le 9 octobre, la cérémonie de la bénédiction de la nouvelle salle paroissiale de St-Charles de Limoilou. L'hon. Ernest Lapointe a prononcé, à cette occasion, un éloquent discours. Une foule évaluée à 2,500 personnes assistait à cette fête.

L'anniversaire de l'Armistice (11 novembre, 1918) a été célébrée à Québec par une belle et touchante manifestation au pied de la Croix du Sacrifice érigée, récemment, près de la Porte Saint-Louis. Des couronnes et des fleurs ont été déposées au pied de la croix. Les autorités religieuses, civiles et militaires étaient largement représentées à cette manifestation du souvenir.

Une succursale de l'Association des Manufacturiers a été fondée, le 11 novembre, à Arthabaska. A cette occasion un grand banquet a été donné auquel a pris part l'hon. J.-Ed. Perrault, ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries, qui a prononcé un magistral discours dans lequel il a fait voir la situation industrielle de notre pays et surtout dans la province de Québec.

Le cardinal Michale Logue, primat de l'Eglise Catholique d'Irlande, est mort soudainement, le 19 novembre, à Belfast, à l'âge avancé de 84 ans. Jusqu'à ses derniers moments, il a exercé ses fonctions de prêtre et il avait célébré la messe la veille de sa mort.

Les deux grandes sociétés françaises de Montréal, l'Alliance Française et le Comité France-Amérique ont organisé, le 11 novembre courant, au Ritz-Carleton à Montréal, une belle fête à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'Armistice. Un grand banquet a été donné au cours duquel les orateurs suivants ont parlé: les honorables L.-A. Taschereau, L. Dandurand, sénateur Beaubien; MM. G. Desaulniers, Edouard Montpetit, le général Meighen et le baron de Vitrolles, consul de France au Canada.

Au début de novembre, M. Victor Morin, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de la Société Historique, a fait part de sa démission en qualité de membre de la Commission des Monuments Historiques du Canada. M. Morin avait succédé à M. Benjamin Sulte comme représentant de la province de Québec dans cette commission. L'une des raisons qui ont forcé M. Morin à donner sa démission a été le refus des autres membres de la Commission à faire graver des inscriptions bilingues sur les plaques posées par la Commission.

De nombreuses félicitations ont été adressées à M. Morin pour son geste courageux.

C'est l'honorable Narcisse Pérodeau, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui a ouvert le 18 novembre, l'exposition annuelle d'hiver de Toronto. Il a fait, à cette occasion, un discours sur la bonne entente à base économique, sociale et intellectuelle, qui a été particulièrement remarqué et apprécié.

M. François Porché, poète et dramaturge parmi les plus populaires de France, a donné, vers la mi-novembre, deux conférences à Québec, la première sous les auspices de l'Institut Canadien, sur la poésie des grandes villes, et la deuxième devant le Cercle des Femmes Canadiennes, sur le théâtre en vers. M. Porché était déjà venu, l'année dernière, à l'Institut Canadien où il avait parlé de Charles Peguy et de son œuvre.

M. Jos. Millejours, de Ville-Marie, agent de la grande compagnie d'exploitation forestière, la Riordon Co., a été, le 29 courant, élu député du comté de Témiscamingue, remportant une majorité de 100 voix sur son adversaire, M. J.E. Piché, marchand, de Guigues. M. Millejours s'était présenté libéral indépendant.

Au cours de la semaine du 24 novembre, la troupe de comédie française de la Porte Saint-Martin a donné ses dernières représentations à Québec. Elle interprété les comédies suivantes: "La Dame aux Camélias", "Montmartre", "L'Arlésienne", "Cyrano de Bergerac", "Le Maître de Forges", "La Vie de Bohème", et l'"Aiglon".

L'hon. Georges-Elie Amyot, conseiller législatif, a fait don au futur musée provincial d'art et d'histoire naturelle d'une peinture de grande valeur du peintre anglais Donovan Adams et intitulée "Highland Cattle".

On décide de donner à la salle des Promotions à l'Université Laval une série de conférences publiques au profit de la Basilique de Québec. La première de ces conférences sera faite le 9 décembre, par S. G. Mgr Langlois.



Par RAOUL DIONNE

Concert du Club Musical des Dames, Château Frontenac, lundi le 10 novembre 1924.

Deux artistes au programme: Mlle Rozzi Verady, violoncelliste roumaine, et M. Victor Brault, baryton canadien.

Mademoiselle Verady portait une très jolie toilette et a été très appréciée par l'auditoire en grande partie féminin qui l'a beaucoup applaudie. A part quelques "glissées" et certains mouvements trop lents, Mlle Verady a joué en artiste et a mérité tous les applaudissements qu'on lui a prodigués.

Nous avons toujours pensé que la première qualité nécessaire à un chanteur était celle d'avoir de la voix. Nous nous étions probablement trompés, car M. Brault se présente comme artiste lyrique, après cinq ans d'étude en Europe, et il n'a que peu ou pas de voix. Mais le peu qu'il en a est bien posé, agréable et juste. Sa compréhension musicale est très grande et nous avons surtout remarqué "La Sérénade de Mephisto" de la "Damnation de Faust", de Berlioz, donnée en rappel.

Mesdames Prower et Thorn sont d'excellentes partenaires aux artistes qu'elles accompagnent.

Concert du 26 novembre.—Nous y avons entendu un pianiste M. Claud Biggs, extraordinaire par sa technique et son merveilleux mécanisme, mais aussi extraordinaire par son manque d'émotion. Ce qui ne l'empêche pas d'être un grand exécutant. Son programme, très classique, se composait d'œuvres de Scarlatti, Souperin, Bach, Beethoven, Chopin, Schubert, et Schumann. Forcé de partir avant l'exécution du groupe de Chopin, on nous a dit que M. Claud Biggs avait très bien joué la valse et la berceuse. Eh bien, tant mieux! Madame Emily Stokes Hagar est une soprano de grande envergure. Si son médium est légèrement affecté par un trémolo occasionnel, ses notes élevées sont, en revanche, très pures et très belles. Madame Hagar a chanté plusieurs belles pièces en français, mais elle est évidemment plus à l'aise en anglais. Elle a donné en rappel, avec un grand charme musical et tout en demi-teinte, la délicieuse "Berceuse"

de Thené-Baton. Quel joli sentiment elle y a mis!

Madame P. Morency a accompagné avec sa maîtrise habituelle.

Concert de l'Union Musicale, en l'église de St-Jean-Baptiste, dimanche le 23 novembre.

L'Union Musicale a célébré pour la 59^{ième} fois, la fête de Sainte-Cécile, la patronne des musiciens. Peu d'organisation, sinon aucune, dans le pays tout entier peut se vanter d'une aussi longue existence et offrir en exemple une telle vitalité.

Mendelssohn, Gounod, Massenet, de la Tombelle, Bonnet, Bach, Lavallée-Smith, Alain, Dethier, Vivet, Faucher sont les auteurs dont on a chanté ou exécuté les œuvres. On comprendra par cette simple énumération que le programme était chargé. Nous avons réentendu avec grand plaisir la voix chaude et vibrante du tenor Asselin, de Montréal. Madame Giguère-Blais, et Madame J. B. Laliberté ont été très appréciées dans des extraits de "La Vierge" de Massenet. M. Chs. Lapointe qui est sans doute un élève de M. Bernier promet beaucoup et a fait honneur à son maître. Celui-ci a joué sur les magnifiques orgues de l'église, un intermezzo de Bonnet, et le Prélude en sol mineur de Bach. Comme il est beau et bon d'entendre ce grand organiste canadien; et Québec doit être fier de posséder dans ses murs un tel artiste.

Les chœurs mixtes, sous l'habile direction de M. Henri Dugal, ont mis de la souplesse et de l'élégance dans leur obéissance au bâton du directeur. Et nous félicitons sincèrement le directeur, les solistes et les chœurs.

Notre-Dame de la Mer. — En la Chapelle des PP. Dominicains, le 21 novembre, les chanteurs de St-Dominique et les Chanteuses du Rosaire réunis sous la direction de Raoul Dionne, ont donné en première audition à Québec le poème légendaire de Théodore Dubois "Notre-Dame de la Mer".

La musique de Dubois n'est pas facile et les chœurs s'en sont tirés avec grand honneur et si le

(Suite à la page 170)

LES DUELS EN URUGUAY

Pour *LE TERROIR*

Ces combats sont fréquents dans la République Orientale. A propos de tout et de rien, ces messieurs invoquent le code des questions d'honneur, afin de savoir, s'il y a lieu ou non, à une rencontre. Il n'est donc pas surprenant de lire à tout instant dans les journaux locaux, des petites notes ainsi conçues :

"Encore un duel en perspective.—

"A la suite d'un article paru dans un journal et jugé offensant par le général Jean Antonio Pintos, celui-ci a envoyé ses témoins, MM. les généraux Bouquet et Da Costa, au journaliste, M. Domingo Cruz, qui s'est fait représenter à son tour par le Dr Justo Alonso et par l'ingénieur Otamendi. Un tribunal d'honneur va être nommé pour décider, s'il y a lieu ou non à une rencontre." Montevideo, 21 mars 1924.

Un duel.—

"A la suite d'une violente polémique de presse, un duel avait été concerté entre MM. Castells Ramos et Quemazon Arocena. Il a eu lieu aujourd'hui à midi, dans une propriété privée des environs de la capitale: deux balles ont été échangées sans résultat par les adversaires." Montevideo, 25 juin 1924.

"Incidents personnels entre législateurs.—

"Les députés Oribe Coronel et Andreoli, s'étant jugés offensés par des appréciations faites au cours d'une assemblée politique par le député Battle Berres, ont envoyé chacun leurs témoins à ce dernier.

Un tribunal d'honneur a été désigné pour décider s'il y a lieu ou non à une rencontre."

Avec nos principes, nous n'admettons pas que le duel soit une solution chevaleresque en dépit des souvenirs d'âges reculés. Richelieu n'essaya-t-il pas de mettre fin à cette manie duelliste qui décimait alors la noblesse du temps. Actuellement, il semble qu'en France le duel est disparu.

Mais ici..... est-ce par snobisme national? On se bat si souvent! Il suffit du moindre incident et la vie d'un homme compte pour peu.

Il paraît qu'on se sert de revolver! cet instrument compte donc dans la catégorie des armes chevaleresques? Ceux qui le choisissent doivent savoir pourquoi!

Disons plutôt que ceci est de la comédie, qu'on s'en tire très bien et que dans le duellisme comme en beaucoup d'autres choses, on y met de la politique. On parvient à "des échanges de balles sans résultats"!

Seulement, on croirait que les véritables politiciens n'en mettent pas du tout ou en mettent trop; l'ancien Président de la République Battle Ordnez a tué dans un duel, en 1920, le chef du parti blanc, Washington Beltran.

Réjouissons-nous que, chez nous, de pareilles mœurs n'existent pas. D'ailleurs, juridiquement, la mort en duel n'est-elle pas assimilée au meurtre ou homicide volontaire! Moralement, l'homme qui tue un autre homme n'est-il point un CAIN?

ROCHELLE.

NOTRE CONCOURS

Extrait de la "Chronique Musicale" de Fred Pelletier dans le "Devoir" du 15 novembre.

La Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, doit instituer un concours sur, dit-on, un motet religieux à trois voix égales avec accompagnement d'orgue. Ceci est on ne peut mieux et à défaut de maison d'édition qui achète des œuvres, est un encouragement précieux à la production canadienne.

Je ne sais pas encore quelles seront les conditions du concours. La principale, à mon avis, serait que la société entreprit à ses frais la publication de l'œuvre primée en donnant au compositeur soit un prix, soit un droit d'auteur. Cette dernière forme de récompense aurait ceci de bon que, la société se chargeant de faire l'annonce du morceau, elle profiterait des bénéfices comme l'auteur selon son activité à faire vendre l'œuvre.

Quoi qu'il en soit, louons sans réserve l'initiative de la société. Venant après celle de l'Edition Belgo-Canadienne, elle ajoute aux chances qu'ont nos compositeurs de voir leur travail trouver sa récompense.

Comme je le dis plus haut, le concours portera sur un motet à trois voix et orgue. Il faudrait maintenant que cet exemple fût suivi par la demande d'un morceau pour 4 voix égales ou mixtes sans accompagnement. Nombreuses sont les églises qui profiteraient d'une semblable combinaison de voix et l'a capella jouit de jour en jour d'une faveur plus marquée.

NOTRE PEUPLE EST BEAU

Notre peuple est beau, certes!

Beau dans sa foi. Son regard n'est pas stupidement fixé sur le sol, mais d'instinct il regarde le ciel et goûte les joies supérieures de l'esprit.

Beau dans ses mœurs simples et honnêtes, dans la noblesse de ses sentiments, dans sa politesse native, dans sa proverbiale hospitalité, qui est une forme de la charité.

Beau jusque dans son amour du confort et du bien-être, qui tourne quelquefois au luxe et à la prodigalité, mais qui fait néanmoins chez lui contrepoids à l'égoïsme, et le garde de la sordide avarice.

Beau dans sa sociabilité, fruit de notre admirable organisation paroissiale.

Beau dans son esprit clair, dans son impeccable logique, dans son gros bon sens, en un mot dans son développement intellectuel et les merveilleuses aptitudes qui en sont la conséquence.

Mgr Eug. LAPOINTE.

(Suite de la page 169)

signataire de ces lignes n'était leur directeur, il leur ferait de grands compliments. Madame Mahy-Boulianne, remplaçant à quelques heures d'avis, une soliste malade, a remporté un grand succès. Nous l'en félicitons et remercions bien sincèrement. M. Jos. Lemieux, de sa voix chaude et bien timbrée, a solidement rendu le rôle de Pierre. M. M. J. Bouliane, dans le rôle du récitant nous a fait admirer sa diction pure et nette. Les rôles écrasants d'accompagnateurs étaient dévolus à M. Léonce Crépeault, pour la partie d'orgue, et à Mlle de Varennes, pour celle du piano. L'auditoire a vivement admiré le thème symphonique, très difficile, joué par ces deux artistes et tous les choristes et le directeur s'unissent pour leur dire combien ils ont apprécié leurs précieux concours.

Raoul DIONNE.

TAXIS ROUGES

TEL. 6710

APPELEZ-LES N'IMPORTE OU

QUEBEC CARTAGE & TRANSFER CO.

Téléphones: Bureau 7813. Résidence 4130F

HILDEVERT GROLEAU

Comptable licencié

Syndic autorisé

111 RUE ST-JOSEPH, - QUEBEC.

Tél. 5003

J.-A. LESAGE

COURTIER

140, rue St-Pierre - - - Québec

INSTITUT J. THOMAS

25, RUE ST-STANISLAS

Tél. 7490. (Bloc Laviguer & Hutchison)

Préparation pour brevets, pour bureaux; Anglais,
Français, Sténographie, Clavigraphie, etc.

Tél. 3759. 377, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

LA GALVANOPLASTIE CANADIENNE Limitée

"CANADIAN ELECTROPLATING WORKS LTD."

Dorure, Argenture, Nickelage, Cuivrage, Galvanisation,
Bronzage, Soudure.

CHRETIEN & GABOURY

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

377, Rue St-Jean, :-: :-: :-: :-: Québec.

LS-Ph. Morin, L.A.C.G.A. L.-Eug. Barry, L.A.C.G.A. Léon Côté, C.A.

MORIN, BARRY & COTE

COMPTABLES LICENCIÉS, SYNDICS AUTORISÉS

Comptabilité, Vérification, Arbitrage, Liquidation,
Organisation, Direction

Représentant de: The Shaw Correspondence School, Toronto
116, COTE DE LA MONTAGNE, - QUEBEC

Tanguay & Chênevert

ARCHITECTES

20½, RUE D'AIGUILLON - - - Québec

Tél. 1466.

S.-JULES LARUE

NOTAIRE

et agent d'immeubles, Achats et ventes de propriétés,
placements.

Edifice de la Banque Nationale, rue St-Pierre, QUEBEC

Académie FILIOL Academy

413-425, ST-JEAN. Tél. 8528-8527w

Préparation à tous les examens de la Province.

Cours Commercial complet — Anglais autant d'heures
par jour que vous le désirez.

BERGERON & LEMAY

ARCHITECTES & EVALUATEURS

145, RUE ST-JEAN, QUEBEC

C.-A. LeMay,
Rés. Giffard.

J.-S. Bergeron,
99, Aberdeen.

LORENZO AUGER

ARCHITECTE

39 rue St-Jean, - QUEBEC

Téléphone 1909

Docteur RAOUL BROCHU

Ex-élève des Hôpitaux de Paris et de New-York

SPECIALITÉS : Maladies des Poumons, du Cœur, du Tube
Digestif et du Système Nerveux

Bureau de consultation : 63, St-Jean, Québec

Télép : 7469w - 5797

WILFRID LACROIX, D. E. P.

Membre A. A. P. Q.

ARCHITECTE

Evaluation de propriétés

132, Rue St-Pierre, - - - - - QUÉBEC

Tél. Bureau 1089w

Tél. Rés. 1089j

JOBIN & PAQUET Enrg.

FERBLANTIERS - PLOMBIERS - ELECTRICIENS

SPECIALITE: Chauffage central à eau chaude, vapeur
et air chaud.

94, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.

Tél. 430.

Bernier, de Billy & Dorion

AVOCATS

111, côte de la Montagne, - - - Québec

Arthur Fitzpatrick, C. R.
Onésime Gagnon, L.L.L.

Maurice Dupré, C. R.
Charles Parent, LL. B.

Fitzpatrick, Dupré, Gagnon & Parent

AVOCATS

111, côte de la Montagne - Québec Tél. 212.

HELIODORE LABERGE

ARCHITECTE

Tél. Rés. 2-6233 — Bureau 2-4145

17, D'AUTEUIL

QUÉBEC

ED. BOISSEAU PICHER

NOTAIRE

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHÈQUE EN VILLE
ET A LA CAMPAGNE.—ARGENT A PRETER
AUX FABRIQUES ET AUX MUNICIPALITÉS
—ORGANISATIONS DE COMPAGNIES
A FONDS SOCIAL.

BLOC MORIN, 111 Côte de la Montagne

QUEBEC

TEL. 116

LA COLONISATION

Une grande œuvre nationale

Un appel à tous les hommes de bonne volonté

De tous les problèmes qui, dans notre province, s'imposent actuellement à l'attention publique, il en est au moins deux auxquels il importe de trouver une solution immédiate.

Il y a d'abord le problème de la désertion des campagnes dont personne ne contestera l'importance.

Il y a aussi le problème de l'immigration. Chaque année, des milliers et des milliers d'immigrants viennent peupler les prairies de l'Ouest et augmenter, dans le pays, l'influence numérique de ces provinces au dépens de la nôtre.

Jusqu'à ce que l'on nous ait indiqué une meilleure solution à ces problèmes, nous sommes d'avis que notre province trouvera, dans la colonisation, un remède à ces deux maux.

Le Gouvernement a déjà commencé à dépenser des sommes d'argent considérables pour encourager cette œuvre essentielle. Malgré sa puissance, l'argent n'a pas un pouvoir illimité, et, pour que son effort soit fécond, le Ministère a besoin du concours de tous et il fait appel à toutes les bonnes volontés.

Tout le monde ne peut être colon, mais tout le monde peut contribuer au succès de la colonisation, soit en prêchant le retour à la terre, soit en faisant une incessante propagande en faveur de nos terres neuves, soit en encourageant les jeunes gens à devenir colons, en les dirigeant et en les aidant.

Pour obtenir les renseignements dont on peut avoir besoin tant pour la Colonisation que pour les Mines, la Chasse et les Pêcheries, on est prié de s'adresser à

L'honorable M. J.-E. PERRAULT

Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries

QUEBEC